



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

**Inventaire général
du patrimoine culturel**

Rhône-Alpes, Savoie
Pugny-Chatenod
Chef-Lieu

ancienne école-mairie, actuellement centre social et culturel

Références du dossier

Numéro de dossier : IA73004626

Date de l'enquête initiale : 2014

Date(s) de rédaction : 2017

Cadre de l'étude : inventaire topographique Inventaire du Parc naturel régional du Massif des Bauges

Degré d'étude : monographié

Désignation

Dénomination : école primaire, mairie, centre culturel

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en village

Références cadastrales : 1880, B2, 208, 209. jardin et école ; 1958, B2, 153, 157 ; 2014, B2 , 153

Historique

En 1863 la commune envisage la construction d'une mairie-école. Le cabinet d'Eugène Combette, architecte cantonnal et architecte à Chambéry, réalise en septembre 1863 les plans et devis puis en octobre 1863 le métré estimatif de la mairie-école pour les deux sexes à exécuter. L'architecte Poncini, de Chambéry, réalise les plans de la mairie-école le 22 janvier 1864 ; l'école est prévue pour accueillir deux classes de 30 places chacune. Deux mois plus tard, le 19 mars 1864, l'adjudication des travaux est allouée à l'entrepreneur de Montmélian Joseph Mouthon, et Alphonse Aumerle, en remplacement de M. Combette absent, sera chargé de diriger les travaux en son nom. La réception d'ouvrage est faite le 27 janvier 1865 par l'architecte Aumerle mais la commune constate le 16 avril de nombreuses malfaçons.

Le 28 mai 1893, la commune vote les démarches nécessaires à la réalisation d'un nouveau groupe scolaire et de dépendances. Pour ce faire, l'architecte aixois Francis Delimoges en dresse les plans et devis le 1er avril 1893 pour un montant de 29 000 francs. Une note de l'inspection primaire, datée du 20 août 1893, pointe l'état de délabrement de l'école actuelle et précise que le groupe scolaire neuf doit être construit sur l'emplacement du groupe existant. La commune semble dès lors se conformer au dernier souhait exprimé par l'inspection primaire, et le 7 mars 1895, l'architecte Delimoges réalise un ensemble de plans et coupes pour le projet du groupe scolaire. Le 6 octobre 1895, la maire Aimé Exertier engage la vente des démolitions de la maison d'école par lots puis le 19 avril 1896, un devis supplémentaire pour supplément de fondations est rédigé par l'architecte Delimoges : battage de 80 pieux en sapin de 2,5 m de haut dans un terrain mou sur les 2/3 de la surface du bâtiment. La commune n'ayant plus, depuis la destruction de l'ancienne mairie-école, de salle, elle souhaite se réserver le local projeté et désigné sous le nom de salle de d'activités manuelles, et envisage la conversion du bûcher des écoles en remise à pompe à incendie. La réception définitive du groupe scolaire, réalisé par l'entrepreneur Fontana Louis, d'Aix-les-Bains, avec ses dépendances par l'architecte F. Delimoges s'effectue le 3 novembre 1897, la mairie occupe la salle qui se trouve au rez-de-chaussée de l'avant-corps.

Période(s) principale(s) : 3e quart 19e siècle (, détruit), 4e quart 19e siècle ()

Dates : 1865 (daté par source), 1897 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Eugène Combette (architecte voyer, attribution par source), Poncini (architecte, attribution par source), Joseph Mouthon (entrepreneur, attribution par source), Alphonse Aumerle (architecte, attribution par source), Blaise Grisard (architecte, attribution par source), Claude Magnin (entrepreneur de maçonnerie, attribution par source), Francis Delimoges (architecte, attribution par source), Louis Fontana (entrepreneur, attribution par source)

Description

Le bâtiment actuel est de plan rectangulaire avec un avant-corps central. La disposition générale de la façade est semblable aux projets de l'architecte Delimoges, mais quelques modifications ont été réalisées au niveau du traitement du fronton de l'avant-corps, et des matériaux d'encadrement des baies et des chaînes d'angle ; le décor de fausses briques a disparu sous l'enduit actuel du bâtiment. Si les ouvertures des baies du rez-de-chaussée correspondant aux classes sont toujours plus larges que celles de l'étage, les deux portes d'accès du rez-de-chaussée ont disparu au profit d'une seule double-porte désaxée sur le côté droit de l'avant-corps. Un petit avant-toit de protection en bois court au-dessus de l'entrée, sur toute la largeur de l'avant-corps. Sur la carte postale ancienne de l'édifice, un panneau à trois colonnes était placé entre les portes d'entrées, aujourd'hui celui-ci a disparu et une plaque commémorative de la guerre de 1914-1918 (étudiée) est placée à la place de l'ancienne porte latérale gauche. La construction, en moellon de calcaire, est enduite au ciment jaune clair avec un encadrement des baies peint en blanc. La toiture à longs pans est couverte de tuiles creuses. Les fonctions du bâtiment actuel ont changé : la mairie s'est installée de l'autre côté de la rue, dans une construction moderne, et l'école n'est plus présente depuis janvier 2014 ; le bâtiment a été réaménagé en centre social et culturel. Enfin, les anciennes dépendances ont été remplacées par une structure plus récente abritant des salles de réunion.

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-œuvre, mise en œuvre et revêtement : calcaire, moellon, enduit

Matériau(x) de couverture : tuile creuse

Étage(s) ou vaisseau(x) : sous-sol, rez-de-chaussée, 1 étage carré, comble à surcroît

Couvrements :

Élévations extérieures : élévation à travées

Type(s) de couverture : toit à longs pans

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété de la commune

Présentation de l'école-mairie

Historique

En novembre 1831 le syndic annonce qu'une chambre consulaire qui servira en même temps d'école a été établie au presbytère, puis en avril 1852 la commune déclare avoir pourvu à l'ouverture d'une école élémentaire pour les garçons et pour les filles. Ces « écoles » sont vraisemblablement des locaux loués par la commune à des particuliers ; l'école des garçons est-elle toujours dans le presbytère ? La municipalité envisage d'acquérir un bâtiment pour servir d'école en septembre 1856, peut-être celui-ci dont le conseil, en septembre 1858, estime que les deux salles de l'école sont dans un bon état, et dont le loyer annuel de 16 livres pour la chambre de l'école des garçons est dû à Monet Jérôme.

Le 3 novembre 1861, en réponse à la défection des filles en classe à la belle saison, la durée de l'école libre subventionnée des filles est fixée à six mois.

La première école (détruite), 1863-1867

En 1863 la commune, envisageant la construction d'une mairie-école, délègue le géomètre expert Jean Michaud auprès d'Antoine Pichoud Barbaz pour étudier le terrain dont il est propriétaire au lieu-dit au Clos, numéros 895 et 896 de la mappe sarde, et qu'il consent à vendre le 9 mai 1863 pour y implanter le dit bâtiment. Un autre site avait été précédemment retenu : celui appartenant à Jacques Pichou dit le Clerc.

Le cabinet d'Eugène Combette, architecte cantonal et architecte à Chambéry, réalise en septembre 1863 les plans et devis puis en octobre 1863 le métré estimatif de la mairie-école pour les deux sexes à exécuter. L'architecte Poncini, de Chambéry, réalise les plans de la mairie-école le 22 janvier 1864 ; l'école est prévue pour accueillir deux classes de 30 places chacune. Deux mois plus tard, le 19 mars 1864, l'adjudication des travaux est allouée à l'entrepreneur Joseph Mouthon, de Montmélian ; en remplacement de M. Combette absent, Alphonse Aumerle sera chargé de diriger les travaux en son nom. La réception d'ouvrage est faite le 27 janvier 1865 par l'architecte Aumerle mais la commune constate le 16 avril de nombreuses malfaçons. Le 18 mai 1865 l'architecte rédige un décompte des travaux que conteste l'entrepreneur ; ce dernier demande en conséquence l'expertise de l'architecte Duverney. Le 15 novembre 1865 les architectes Grisard, d'Aix-les-Bains, Joseph Revel et Hector Duverney, nommés experts par la préfecture, rendent leur rapport d'expertise de la mairie-école et indiquent un grand nombre de malfaçons. Des travaux supplémentaires doivent être faits dont Noël Clerc, entrepreneur aixois, dresse le devis le 9 avril 1865 puis réalise l'exécution par traité de gré à gré en date du 16 avril 1865 ; le procès-verbal de réception définitive des travaux complémentaires date du 25 avril 1866. D'autres travaux sont exécutés en 1867 pour diverses réparations au bâtiment par Boma oncle et neveux, entrepreneurs d'Aix-les-Bains ;

l'architecte aixois Grisard, auteur en novembre 1866 du devis estimatif des travaux à réaliser, les réceptionne le 4 juin 1867.

Cette école, de plan rectangulaire, comporte trois niveaux : un rez-de-chaussée, un étage carré et un comble à surcroît. Le bâtiment symétrique en élévation et en plan comporte deux entrées principales, une au centre de chacun des murs gouttereaux, qui ouvrent chacune sur un escalier tournant avec jour en bois (?), et deux entrées secondaires, sur les murs pignons, qui ouvrent sur les classes des garçons (au nord) et des filles (au sud) ; chacune des classes mesure 6 mètres sur 5. Les escaliers tournants conduisent au premier étage où se trouvent dans le quart nord-est le logement de l'institutrice (constitué de deux pièces), dans le quart nord-ouest la salle de la mairie, et dans la moitié sud, le logement de l'instituteur (constitué de 3 pièces et d'une salle des archives (?)). Quatre cheminées sont positionnées contre les murs pignons (deux simples pour chacune des chambres des enseignants, et deux plus sophistiquées pour la salle de la mairie et le salon de l'instituteur). Le dernier niveau abrite le grenier, accessible par les mêmes escaliers tournants. Les élévations est et ouest comportent chacune cinq travées, tandis que les murs pignons ne comportent qu'une porte centrale au rez-de-chaussée. La toiture, à longs pans et croupes, est alors couverte d'ardoises. Deux cours, sans préau couvert, encadrent l'école ; face aux entrées latérales des classes, en limite de parcelle, se trouve une latrine surmontant un espace voûté.

En 1867, la commune projette la construction de deux caveaux pour l'instituteur et l'institutrice. L'architecte Grisard en réalise les plans et devis au mois de juillet, et Claude Magnin, entrepreneur de Moux, déclaré adjudicataire le 8 mai 1868, en réalise les travaux ; le procès-verbal de réception définitif date du 5 novembre 1869. Les caves sont construites sur un terrain acheté à Antoine Pichoud Barbaz le 25 janvier 1867.

Le groupe scolaire, 1893-1897

Le 28 mai 1893, la commune vote les démarches nécessaires à la réalisation d'un nouveau groupe scolaire et de dépendances. Pour ce faire, l'architecte aixois F. Delimoges dresse des plans et devis le 1er avril 1893 pour un montant de 29 000 francs. La commune possède au chef-lieu, au sud de la maison Fressoz, un terrain suffisant pour l'emplacement du groupe scolaire, et les sieurs Noël et François Coisset ont vendu le 18 mars la parcelle nécessaire pour les dépendances de l'école. La commune escompte que l'État prenne en charge 80% du montant de la dépense à faire pour la construction envisagée.

Une note de l'inspection primaire, datée du 20 août 1893, pointe l'état de délabrement de l'école actuelle et précise que le groupe scolaire neuf doit être construit sur l'emplacement du groupe existant. La commune semble dès lors se conformer au dernier souhait exprimé par l'inspection primaire, et le 7 mars 1895, l'architecte Delimoges réalise un ensemble de plans et coupes pour le projet du groupe scolaire. Parallèlement, une pétition de 65 signataires, adressée à la municipalité, demande à ce que la mairie-école soit construite à l'emplacement projeté d'origine ; rien n'y fera, l'ancienne école doit être détruite pour faire place à la nouvelle. Dès lors, le 6 octobre 1895, la maire Aimé Exertier engage la vente des démolitions de la maison d'école par lots dont il ressort que les entrepreneurs Fontana frères, d'Aix-les-Bains et de Frontenex, sont adjudicataires de trois lots sur quatre ; le dernier, le lot 2, comprenant le cabinet d'aisance au midi de la mairie, est adjugé à Claude Exertier, de Pugny.

Le 19 avril 1896, un devis supplémentaire pour supplément de fondations est rédigé par l'architecte Delimoges : battage de 80 pieux en sapin de 2,5 m de haut dans un terrain mou sur les 2/3 de la surface du bâtiment (Cf plan).

Le 28 mai 1896 le groupe scolaire, dont Louis Fontana, entrepreneur d'Aix-les-Bains a été adjudicataire le 5 octobre 1895, est en cours de construction. La commune n'ayant plus de salle dédiée depuis la destruction de l'ancienne mairie-école, elle souhaite se réserver le local projeté et désigné sous le nom de salle de d'activités manuelles, et envisage la conversion du bûcher des écoles en remise à pompe à incendie ; la commune doit reverser la somme de 1136,75 francs à l'État en compensation. Le décompte définitif des travaux est approuvé par la mairie le 23 mai 1897 pour un montant de 33 356,25 francs (dont 23 200 francs de subvention de l'État). Les locaux étant habitables, la commune souhaite emménager pour limiter le montant des locations en cours pour abriter la mairie, les classes et le logement des instituteur et institutrice. La réception définitive du groupe scolaire avec ses dépendances par l'architecte F. Delimoges s'effectue le 3 novembre 1897 ; la mairie occupe la salle qui se trouve au rez-de-chaussée de l'avant-corps.

Le plan de l'école-mairie est rectangulaire et symétrique, avec un corps central en saillie sur chacun des murs gouttereaux est et ouest, et encadré de deux ailes. Le bâtiment comporte quatre niveaux. Un sous-sol dont l'emprise est celui du corps central, un vide sanitaire (?) est aménagé sous les ailes latérales. Il est constitué symétriquement de deux caveaux situés dans la moitié ouest du corps central, qui communiquent avec deux caves plafonnées situées dans la seconde moitié du corps central. Deux soupiraux éclairent les caveaux, tandis que deux « glissoirs d'encavage » permettent de décharger certains légumes dans les caves depuis l'extérieur. Le sous-sol est desservi par les deux escaliers tournants avec jour central implantés dans la première moitié du corps central du rez-de-chaussée, accessibles par les deux portes centrales situées sur l'avant-corps de la façade principale orientée à l'ouest. La seconde moitié du même corps est occupée par la salle de la mairie (préalablement prévue comme classe de dessin et travaux manuels), et deux classes de 42 m² qui occupent les ailes latérales (classe des garçons au nord, des filles au sud). Le premier étage abrite le logement de l'instituteur et de l'institutrice, composés de nombreuses chambres avec cheminées ou fourneaux, de toilettes et autres commodités. La chambre principale des enseignants comporte une porte-fenêtre avec balcon sur la façade arrière de l'édifice. Le dernier niveau abrite le grenier éclairé par un ensemble de baies jumelées aménagées dans les frontons du corps central et les

pignons. Contre les murs de soutènement est de la parcelle de l'école se trouvent les sanitaires des filles et des garçons, et sur le côté sud-ouest de l'école, un bâtiment abrite des dépendances. Cette construction, constituée de deux parties accolées de dimensions différentes, abrite, dans sa portion étroite et rectangulaire, deux ensembles d'espaces identiques occupés par des écuries pour chèvres et des buanderies, et dans sa portion carrée un bucher (occupé par la suite par le hangar aux pompes).

Depuis la démolition de l'ancienne maison d'école, soit depuis le 15 mars 1896, la commune a occupé divers locaux appartenant aux sieurs Fressoz Pierre et Exertier Pierre pour y installer les divers services municipaux : mairie, salles de classe et logement des institutrices.

Le 8 août 1929, le conseil municipal décide l'installation de deux préaux couverts dans les cours des écoles ; Noël Dagand est sollicité pour en fournir un devis.

Descriptif

Le bâtiment actuel est de plan rectangulaire avec un avant-corps central. La disposition générale de la façade est semblable aux projets de l'architecte Delimoges, mais quelques modifications ont été réalisées au niveau du traitement du fronton de l'avant-corps, et des matériaux d'encadrement des baies et des chaînes d'angle ; le décor de fausses briques a disparu sous l'enduit actuel du bâtiment. Si les ouvertures des baies du rez-de-chaussée correspondant aux classes sont toujours plus larges que celles de l'étage, les deux portes d'accès du rez-de-chaussée ont disparu au profit d'une seule double-porte désaxée sur le côté droit de l'avant-corps. Un petit avant-toit de protection en bois court au-dessus de l'entrée, sur toute la largeur de l'avant-corps. Sur la carte postale ancienne de l'édifice, un panneau à trois colonnes était placé entre les portes d'entrées, aujourd'hui celui-ci a disparu et une [plaque commémorative de la guerre de 1914-1918](#) (étudiée) est placée à la place de l'ancienne porte latérale gauche. La construction, en moellon de calcaire, est enduite au ciment jaune clair avec un encadrement des baies peint en blanc. La toiture à longs pans est couverte de tuiles creuses. Les fonctions du bâtiment actuel ont changé : la mairie s'est installée de l'autre côté de la rue, dans une construction moderne, et l'école n'est plus présente depuis janvier 2014 ; le bâtiment a été réaménagé en centre social et culturel. Enfin, les anciennes dépendances ont été remplacées par une structure plus récente abritant des salles de réunion.

Références documentaires

Documents d'archive

- **AC Pugny-Chatenod. Délibérations des conseils municipaux, thématique école-mairie de 1823 à 1929.**
AC Pugny-Chatenod. Registre des délibérations des conseils municipaux : registre 1 : du 20 floréal (10 mai 1799) au 16 novembre 1824 ; registre 2 : du 5 janvier 1825 au 17 août 1833 ; registre 3 : du 16 janvier 1834 au 8 janvier 1841 ; registre 4 : du 28 janvier 1841 au 28 janvier 1846 ; registre 5 : du 24 janvier 1847 au 27 décembre 1854 ; 1D5 – Boîte d'archives : du 1 avril 1896] ; registre 6 : du 17 mai 1896 au 1er juin 1916 ; registre 7 : du 25 juin 1916 au 4 août 1940. **Cote 1D5** : Boîte d'archives : du 1 avril 1855 au 30 juin 1860. **Cote 1D11** :
Thématique école-mairie de 1823 à 1929 :
5 novembre 1823 : le conseil a sérieusement examiné le but important des sages dispositions du 23 juillet 1822...relatives à l'établissement d'écoles communales....Mais réfléchissant sur la pénurie qui existe chez la grande majorité des habitants de cette commune, sur le manque d'un local convenable et de revenus à ce destinés, sur les charges considérables dont elle est grevée...au nombre desquelles les frais d'une école n'ont jamais figurées, n'en ayant jamais existé aucune dans cette localité qui d'ailleurs n'est peuplée que de 383 habitants. Le conseil a ajourné l'adoption des mesures propres à la création d'une école communale.
29 avril 1827 : Antoine Mailland dit Rosset, à nouveau syndic. A cette époque le conseil municipal se réunissait dans le presbytère de la commune.
21 novembre 1831 : M. le syndic annonce au conseil que le but de cette réunion à trait à la dépense qui a été faite ces jours derniers au presbytère, de concert avec M. le recteur, pour l'établissement d'une chambre consulaire qui servira en même temps pour faire l'école aux jeunes gens de la commune. Cette chambre a été établie au rez-de-chaussée dans l'un des celliers du presbytère. Travaux réalisés : ...2 croisées en bois noyer avec barreaux, ouvrage en maçonnerie et charpente (plancher et murs) pour la somme de 166,70 livres neuves. En conséquence, considérant que la commune qui n'avait aucune chambre pour les assemblées consulaires ainsi que pour une école le trouve au moyen de la réparation qui vient d'être faite.
20 juin 1837 : François Pichoud, syndic (il ne sait pas signer). Circulaire demandant l'état des archives de la commune : il n'existe pas de local affecté spécialement aux archives, elles sont conservées en totalité au domicile du secrétaire (notaire Aixois). La commune ne possède pas d'armoire à archive, mais le conseil est d'avis d'en construire une en sapin, à placer dans la chambre consulaire du presbytère pour y placer les anciens documents n'ayant plus d'utilité.

14 décembre 1851 : choix d'un maître et maîtresse d'école pour 1852. A l'unanimité le sieur Carret Jean-Baptiste est reconduit, et l'institutrice Françoise Anselumin (?) également reconduite. 25 livres pour elle, 75 pour lui alloués par le conseil. [1853, l'institutrice est déjà Claudine Joli, indemnité de 50 livres]

18 avril 1852 : considérant que cette commune a pourvu à l'ouverture d'une école élémentaire pour les garçons, de même que pour les filles, mais qu'il n'a été pourvu jusqu'à présent à l'entretien de ces écoles élémentaires qu'au moyen d'une faible rétribution qui est payée chaque mois par les écoliers qui fréquentent ces écoles. La commune ne peut pas pourvoir complètement à l'entretien d'une école élémentaire pour les garçons et pour les filles. Le conseil demande au ministre de l'instruction publique une somme de 300 livres.

12 janvier 1853 : dépenses pendant l'exercice 1852 : réparation des bancs à l'école des filles, réalisation d'une table à l'école des filles.

21 février 1853 : remplacement de M. François Muguier, notaire au Montcel et secrétaire de la commune de Pugny-Châtenod par maître Joseph Duvernay, notaire à la résidence du Viviers.

9 septembre 1856 : il est envisagé d'acquérir un bâtiment qui servira pour l'école et salle consulaire, mais le marché n'est pas encore définitivement conclu avec le propriétaire et que le prix réel n'est pas encore connu.

14 septembre 1858 : le conseil est d'avis que les deux salles où se trouvent les écoles sont dans un état bon et autant que les localités peuvent le permettre. Le mobilier de l'école de garçon consiste en : une nouvelle méthode de lecture par M. Lagut, de deux tables, une à deux faces et une à une face, de 4 bancs de même longueur que les tables, d'une chaise pour le maître, d'un tableau de système métrique, d'une planche remplaçant le tableau noir, d'un crucifix. Le mobilier de l'école de filles : une table à deux faces, deux bancs de la même longueur que la table, et de deux autres bancs pour les filles qui sont encore dans les basses classes.

9 janvier 1859 : Mailland François dit Rosset, syndic. Le paiement du loyer annuel de la chambre de l'école des garçons est dû à Monet Jérôme : 16 livres.

8 janvier 1871 : la commune a acheté à Antoine Pichoud Barbaz un terrain pour l'emplacement et la construction d'une maison communale, acte du 14 octobre 1863. Puis d'un terrain encore pour l'emplacement et la construction de deux caves pour les instituteurs le 25 janvier 1867.

28 mai 1896 : groupe scolaire : M. Fontana Louis, entrepreneur, M. Delimoges, architecte. Projet de route devant conduire du village Chef-lieu au hameau des Hôtes qui partirait au couchant de la maison Pichoud François. Considérant que l'ancien bâtiment communal servant d'école et de mairie a été démoli et que par suite la commune ne possède plus actuellement de salle de mairie. Attendu que dans le groupe scolaire en construction il existe un local désigné sous le nom de salle de dessin, de couture, de travaux manuels dont la destination pourrait être changée sans aucun préjudice pour les écoles. Attendu que les salles de classe sont largement suffisantes pour abriter la peu nombreuse population scolaire de la commune...délibère qu'il y a lieu de demander l'autorisation de convertir le local dont il s'agit en salle de mairie et il est fait l'offre à l'état d'une indemnité de 200 francs.

28 juin 1896 : modification à la construction du groupe scolaire (tuiles de Montchemin par tuiles de Chagny, suppression du plancher brut des combles par une chape au mortier bâtard composé de chaux hydraulique et de plâtre, de loger les cabinets en encoche dans le mur de soutènement du jardin afin de laisser libre le passage derrière la maison).

20 décembre 1896 : location de locaux provisoires pour les classes et les logements des instituteurs le temps de la réalisation du groupe scolaire. L'amortissement de l'ancien groupe scolaire n'est pas terminé.

16 mai 1897 : acceptation du décompte des travaux de la maison d'école. La construction du groupe scolaire est actuellement achevée et que les locaux sont habitables. L'entrepreneur Fontana Louis demande le décompte général des travaux. Montant total : 33 356,25 francs. Honoraires de l'architecte : 1677,85 francs. Ressources : subvention de l'état : 23 200 francs, emprunt communal : 5800 francs, votes du conseil : 2500 francs, reliquat du budget de 1897 : 1000 francs. Le maire expose que depuis la démolition de l'ancienne maison d'école, soit depuis le 15 mars 1896, la commune a occupé divers locaux appartenant aux sieurs Fressoz Pierre et Exertier Pierre et dans lesquelles elle a provisoirement installé les divers services municipaux : mairie, salles de classe et logement des instituteurs. La construction du groupe scolaire est achevée et l'emménagement est proche. Il est voté une indemnité aux loueurs.

8 août 1929 : préaux de l'école. Le conseil municipal décide d'installer dans les cours des écoles deux préaux. Le premier au nord-est de la cour des garçons, adossé aux deux murs, dans la cour des filles il serait adossé au bâtiment de la mairie. Il aura 6m de long à partir de l'angle Sud-Ouest de la mairie. Les deux pieux seront montés sur deux charpentes en fer et couvertes de tôles ondulées. M. Dagand Noël est prié de fournir un devis. AC Pugny-Chatenod : 1D5 ; 1D11

- **AC Pigny-Chatenod, cote 1M1. Mairie-Ecole : Travaux, rapports 1863 – 1865**

AC Pugny-Chatenod, cote 1M1. Mairie-Ecole : Travaux, rapports 1863 – 1865

28 avril 1863. Le soussigné Michaud Jean Géomètre expert s'est rendu sur la parcelle de terrain au lieu dit au Clos, figurée à la mappe du dit lieu sous parties des n° 895 et 896 et appartenant à Antoine Pichoud Barbaz

18 octobre 1863 : Travaux communaux. Projet d'une mairie et maison d'école pour les deux sexes. Cabinet Eugène Combettes, architecte à Chambéry. Métré estimatif des ouvrages à exécuter : 0 / Les chambranles des portes et fenêtres en molasse. 1 / Conduits des cheminées en brique. 2 / 8 marches pour les deux entrées. 3 / Charpente en sapin. 4 / 1er étage : classes. 5 / un grenier. 6 / murs de clôtures en brique de champ. 7 / 4 cheminées en molasse. 8 / 2 potagers. 9 / menuiseries : 6 fenêtres à gueule de loup au rez-de-chaussée et 4 portes d'entrée, 2 portes en sapin, 2 escaliers en sapin de 21 marches. 10 / 1er étage : 10 fenêtre ouvrant à gueule de loup, 7 portes en sapin et 4 autres. 11 / couverture en ardoises d'Angers, 2 croupes. 12 / Mobilier des classes : 8 tables de 4 mètres, 8 pupitres par table, séparés, place de l'encrier à chaque pupitre, bancs attenants à chacune des tables en sapin / 2 bureaux pour l'instituteur et l'institutrice, 4 tableaux noirs en sapin. Prix estimatif de 10 000 francs (y compris honoraires de l'architecte et imprévus)

Lettre du 18 septembre 1865 : la réception d'ouvrage a été faite le 27 janvier 1865 par M. Aumerle (?) architecte, alors que la commune a constaté de nombreuses malfaçons le 16 avril 1865. Le sieur Aumerle a rédigé en date du 18 mai 1865 un décompte des travaux s'élevant à la somme de 9239,72 livres, ce que conteste l'entrepreneur Mouthon qui estime la somme à 11890 livres et demande l'expertise par l'architecte Duverney.

15 novembre 1865 : rapport d'expertise des travaux exécutés par le sieur Mouthon, pour la construction d'une école communale. L'architecte Grisard d'Aix-les-Bains, Joseph Revel et Hector Duverney (architectes de Chambéry), nommés experts par arrêté du conseil de préfecture en date du 7 octobre pour effectuer le décompte des travaux exécutés pour la construction d'une maison d'école ; de constater les vices de construction que la commune reproche à l'entrepreneur. Aussi il a été constaté : une forte lézarde traversant le mur dans son épaisseur à l'angle nord-ouest près de la porte d'entrée d'une des classes....les jambages en molasse des cheminées ne sont pas liés aux murs et oscillent au moindre contact. La gaine de cheminée du logement de l'instituteur est percée à sa jonction avec la gaine de la classe des filles partant du rez-de-chaussée...de nombreuses reprises sont à faire de la part de l'employeur, liées au fait que les fondations ayant été mal effectuées, les murs et cloisons ont bougé.

* Premiers travaux réalisés à l'école des filles, à l'école des garçons et aux latrines reconstruites, devis Lubini du 6 août 1865, approuvés le 11 octobre 1882 : 2100 livres

* Travaux complémentaires exécutés aux écoles, à la maison communale et à leurs dépendances, devis Lubini du 17 avril 1882, approuvés le 16 novembre 1882 : 2310 livres

AC Pugny-Chatenod : 1M1

- **AC Pugny-Chatenod, cote 1M1. École et autres bâtiments, démolition (vente aux enchères) 1895**

AC Pugny-Chatenod, cote 1M1. École et autres bâtiments, démolition (vente aux enchères) 1895

6 octobre 1896 : procès-verbal de l'adjudication aux enchères des démolitions de la maison d'écoles et de ses dépendances. Exertier Aimé, maire.

1° Cabinet et aisances situés au couchant de la mairie, construit en pierres et couvert en ardoises : Fontanaz Louis, entrepreneur d'Aix-les-Bains

2° Cabinets d'aisances situés au midi de la mairie, construits en pierres et couverts en ardoises : Exertier Louis, de Pugny-Châtenod.

3° Un bâtiment (caves et rustiques) situé au levant de la mairie, construit en pierre et couvert en ardoises : Fontanaz Louis

4° Un grand bâtiment mairie et maison d'écoles, construit en pierre et couvert en ardoises : Fontanaz Louis pour 630 francs.

AC Pugny-Chatenod : 1M1

- **AC Pugny-Chatenod, cote 1M1. Projet, pétition... 1895 – 1896**

AC Pugny-Chatenod, cote 1M1. Projet, pétition... 1895 – 1896

8 septembre 1893 : sur le projet dressé par Monsieur Delimoges, architecte à Aix-les Bains pour la construction d'un groupe scolaire à Pugny

10 février 1896 : acquisition de terrains pour jardins de l'instituteur. Par délibération du 28 mai 1893 a été voté la construction d'un groupe scolaire. Par décision du 28 février 1894, M. le Ministre de l'instruction publique a alloué une subvention en capital de 23 200 francs. Au sujet des terrains à acquérir pour l'établissement (en partie) des communs (bûcher, buanderie et écuries) il a été obtenu de François Coisset et de Noël Coisset une vente ferme contractée le 18 mars 1893. Au sujet du terrain à occuper pour les jardins des instituteurs, il a été obtenu d'Henri Pichoud une promesse de vente d'une partie de son champ (section B sous partie 205 et 206) pour 1085 francs.

Pétition (57 signatures) des chefs de famille de Pugny-Châtenod établie dans le but d'obtenir la translation du groupe scolaire sur un autre emplacement. Désir de voir le nouveau groupe scolaire dont l'adjudication doit être donnée le 13 avril courant élevé sur un autre emplacement que celui qui a été choisi.

Il existe au centre du village un terrain appartenant à Pichoud Barbaz Lucien plus avantageux. L'ancien emplacement est encaissé et situé entre deux ruisseaux avec deux ravins assez profonds non loin.

AC Pugny-Chatenod : 1M1

- **AC Pugny-Chatenod, cote 1M1. Architecte : devis, préparation 1893 – 1896**

AC Pugny-Chatenod, cote 1M1. Architecte : devis, préparation 1893 – 1896

19 avril 1896 : devis approximatif pour supplément de fondations pour la construction d'une maison d'écoles (le terrain est mou sur les 2/3 de la surface du bâtiment) par l'architecte Delimoges. Battage de 80 pieux en sapin de 2,5 m de haut.

Plans et devis marché, 1895 :

Plan : COMMUNE DE PUGNY-CHATENOD / MAISON D'ECOLES / PLAN SOUS-SOL // PROFIL EN LONG AILE GAUCHE // PROFIL EN LONG AILE DROITE // PROFIL EN LONG PARTIE CENTRALE

Plan : DEPT de la SAVOIE // CANTON D'AIX // COMMUNE DE PUGNY-CHATENOD / MAISON D'ECOLES / FACE LATÉRALE / COUPE TRANSVERSALE / Echelle 0,002 par mètre / Dressé par l'architecte soussigné / F. Delimoges / Aix-les-Bains / 12 avril 1893 / signature et date de la préfecture.

Plan : DEPT de la SAVOIE // CANTON D'AIX // COMMUNE DE PUGNY-CHATENOD / DÉPENDANCES DE LA MAISON D'ECOLES // Dressé par l'architecte soussigné / Aix-les-Bains 12 avril 1893 / [Tampon de l'architecte] F. DELIMOGE / Architecte / Aix-les-Bains // signature et date de la préfecture.

Plan : Départ de la Savoie // Canton d'Aix // Commune de Pugny-Châtenod / dépendances de la maison d'Ecoles / plan à l'échelle de 0,02 par mètre. // Dressé par l'architecte soussigné / Aix-les-Bains 12 avril 1893 / [Tampon de l'architecte] F. DELIMOGE / Architecte / Aix-les-Bains // signature et date de la préfecture.

Commune de Pugny-Châtenod / Maison d'écoles / Cahier des charges particulières à l'entrepreneur. La molasse pour encadrements des portes et fenêtres proviendra des carrières des Preudes (?) près de Pugny. La couverture sera à tuiles losangées de Montchanin. Les cloisons seront en briques creuses. Les cheminées seront en marbre ordinaire du pays façon capucin simple, la garniture intérieure se composera de molasse.

AC Pugny-Chatenod : 1M1

- **AC Pugny-Chatenod, cote 1M1. Autres documents : Avant-métré / Détail estimatif / Cahier des clauses et conditions générales.**

AC Pugny-Chatenod, cote 1M1. Autres documents : Avant-métré / Détail estimatif / Cahier des clauses et conditions générales.

Entreprise Fontana : décompte, réception, correspondance, 1896 – 1897

13 décembre 1896 : Commune de Pugny-Châtenod / Construction d'un Groupe scolaire / Fontana Louis. Entrepreneur / Décompte. Décompte vérifié à la somme de 33 356,25 francs. Signé par F. Delimoges, architecte le 16 avril 1897.

7 mai 1897 : courrier de l'entrepreneur Fontana Frères à Aix-les-Bains & Frontenex. Il attend le décompte définitif validé par le conseil municipal. En attendant il conserve les clefs du bâtiment achevé. Il est également l'auteur du groupe scolaire du Montcel. Adjudication passée le 5 octobre 1895

3 novembre 1897 : réception définitive d'un groupe scolaire avec les dépendances par l'architecte F. Delimoges.[la partie occupée par la salle de la mairie se trouve au rez-de-chaussée de l'avant corps]

AC Pugny-Chatenod : 1M1

- **AD Savoie, cote 11FS 47, commune de Pugny-Chatenod. Documents concernant la mairie-école.**

AD Savoie, cote 11FS 47, commune de Pugny-Chatenod. Documents concernant la mairie-école.

18 novembre 1863. François Mailland dit Rosset syndic. La commune est en projet de construire une maison d'école et mairie ; la commune ne peut pas entreprendre de faire exécuter les réparations que réclame le conseil de fabrique au presbytère de l'église de cette commune jusqu'après la construction de la maison d'école. La commune déclare voter l'ouverture d'un crédit de 167 francs pour subvention à la fabrique de Pugny-Chatenod destiné à faire faire un portail au cimetière de l'église de la commune et une deuxième porte à la même église.

3 novembre 1861. École temporaire des filles. La commune de Pugny n'étant composé que de 495 âmes et que de plus quand arrive le belle saison les parents ont besoin de leurs filles pour les travaux de la campagne et les retirent presque toutes de l'école. Il serait donc à désirer que l'école de filles de Pugny-Chatenod ne fût plus communale ; mais école libre subventionnée ne durant que six mois et le traitement de l'institutrice serait diminué de la moitié et serait par conséquent que de 150 francs au lieu des 300 actuels.

AD Savoie : 11FS 47

- **AD Savoie, cote 2O 2163, commune de Pugny-Chatenod. Documents concernant la mairie-école.**

AD Savoie, cote 2o 2163, commune de Pugny-Chatenod. Documents concernant la mairie-école.

Plan : « Département de la Savoie / Commune de Pugny-Châtenod / Mairie et école / Classe de 30 filles / classe de 30 garçon / Une salle de mairie , logement pour l'instituteur et l'institutrice / Dépense totale de 10 000 frs / Dressé par l'architecte à Chambéry / signé Poncini / Plan de l'ensemble / Plan et coupe des latrines / Coupe sur A B / Façade principale / échelle de 0,01 pour mètre / Plan du premier étage / Plan du rez-de-chaussée / échelle de 0,02 pour mètre / Vu et approuvé conformément à notre arrêté de ce jour / Chambéry, le 22 janvier 1864 / le Préfet de la Savoie / signature. »

École :

L'entrepreneur Mouthon Joseph, domicilié à Montmélian. Le métré estimatif des ouvrages à exécuter, dressé le 28 octobre 1863 par l'architecte Combette. Le décompte du 18 mars 1865 rédigé par M. Aumerle auteur du projet portant à 9 329 frs le montant total des travaux, y compris les honoraires de l'architecte. L'entrepreneur a refusé ce décompte et a présenté le sien à hauteur de 11 899 frs, le 15 avril 1865. Un expert, M. Duvernay Hector, architecte de Chambéry, est désigné par M. Mouthon le 7 octobre 1865. La réception d'œuvre a eu lieu le 17 janvier 1865. Procès verbal de réception provisoire en date du 27 janvier 1865. Procès verbal de réception définitive à la date du 25 avril 1866 pour les travaux supplémentaires exécutés dans la maison communale par Clerc Noël, entrepreneur à Aix les bains qui a dressé le devis supplémentaire le 9 avril 1865 et approuvés le 2 septembre 1865, traité de gré à gré du 8 octobre 1865 (volets, escalier des greniers des instituteurs, placards, évier pour les cuisines, cloison aux greniers, mur de clôture des cours (792,94 frs). Critiques des travaux réalisés par le conseil municipal en date du 16 avril 1865. La mairie avait commandé un expert pour la représenter : M. Grisard, architecte d'Aix. Rapport des experts qui précisent que la construction a été exécutée sans soin et que les matériaux employés sont en grande partie de qualité insuffisante. M. Revel, architecte de Chambéry, a été chargé par la préfecture de faire partie de l'expertise des travaux, avec les deux autres. Décompte des travaux exécutés pour diverses réparations (1774 frs) à la maison d'école par Boma oncle et neveux, entrepreneurs à Aix à la date du 7 juin 1867, procès verbal de réception définitive en date du 4 juin 1867, devis estimatif dressé le 26 novembre 1866 dressé par M. Grisard architecte à Aix. Résultat de l'expertise demandée le 12 décembre 1865: les travaux pouvant être réparés s'élèvent à 420 frs. Les travaux dont les vices ne peuvent être réparés sont fixés à 291,80 frs. Les travaux supplémentaires qui demeurent à la charge de la commune s'élèvent à la somme de 350 frs. Déduction faite des 420 frs et des 291,80 frs, il reviendrait suivant les experts à l'entrepreneur un prix total de 8710,95 frs mais la commune refuse les conclusions de cette expertise et demande une remise de 3000 frs sur la somme à remettre à l'entrepreneur. Problème lors de la réception de l'œuvre : non-conformité aux prescriptions qui lui étaient imposées. Utilisation de matériaux de mauvaise qualité, le mortier ne contenant pas assez de chaux. La maçonnerie de fondation été mal faite La maçonnerie a été réalisée avec un très mauvais mortier, fragilisant la liaison des matériaux, la charpente devait être en sapin alors qu'il a été employé une grande quantité de peuplier dont certains étaient vieux et vermoulus et pas assez sec, les travaux d'intérieur, notamment la plâtrerie a été mal effectuée (mortier pas assez riche en chaux), certaines sont déjà fendues en divers endroits. Les huisseries ne sont pas conformes, pour le bois, au devis (certaines sont voilées et ne peuvent fermer). Le plancher devait avoir un petit vide sanitaire qui n'a pas été réalisé. Mauvaise qualité des ardoises de la toiture (débris de carrière). Pour toutes ces raisons, la commune demande à réduire de 3 000 frs le montant à allouer à l'entrepreneur.

10 mai 1863. Conseil municipal : promesse de vente du terrain par M. Pichoud le 9 mai 1863. Vu le procès-verbal d'expertise et le plan dressé le 28 avril 1863 dressé par M. Michaud Géomètre à Aix. Un autre emplacement avait été choisi avant celui retenu, terrain prévu sur celui appartenant à M. Pichoud Jacques dit le Clerc.

29 juillet 1863. L'acquisition est validée par la préfecture le 29 juillet 1863.

19 mars 1864. Adjudication des travaux compris au devis dressé par l'architecte cantonal Eugène Combette (architecte de Chambéry) pour un montant de 9080,18 frs.

10 mai 1863. Le métré estimatif des ouvrages à réaliser date du 8 octobre 1863. Les plans et devis, dressés le 15 septembre 1862 par Combette pour une dépense de 13 650 frs. Pour diminuer le prix de ces dépenses, le conseil municipal demande à faire en molasse tout ce qui se pourra, attendu qu'il y a une carrière dans la commune.

10 avril 1864. Le cm délibère sur la nomination d'un architecte pour diriger les travaux de la maison d'école et mairie, en remplacement de M. Combette absent. M. Aumerle Alphonse sera chargé de diriger les travaux en son nom en remplacement de M. Combette qui en avait dressé les plans et devis.

12 août 1866. Le maire expose que le terrain, que la commune a acquis du sieur Pichoud Barbas Antoine pour l'emplacement de la maison d'école, par acte du 14 décembre 1863 était de superficie insuffisante pour le projet de maison d'école et qu'il a fallu anticiper sur le terrain restant au vendeur d'une surface supplémentaire. Validation par le CM pour la somme de 144 frs.

1867. Plan : Commune de Pugny-Chatenod / Canton d'Aix-les-Bains / Projet / de construction de deux caveaux pour l'instituteur et l'institutrice / façade, Plan, Coupe / Aix-les-Bains le 17 juillet 1867 / signé Grisard / échelle de 0,01 pour mètre.

1868. Construction de deux caves sous la maison d'école. Procès-verbal de réception définitif le 5 novembre 1869, réalisés par l'entrepreneur Magnin Claude de Mouxy, déclaré adjudicataire des travaux le 8 août 1868. Devis dressés par M. Grisard le 17 juillet 1867. Décompte des travaux pour un montant de 1299,53 frs le 4 novembre 1868.

AD Savoie : 2o 2163

- **AD Savoie, cote 2O 2165, commune de Pugny-Chatenod. Documents concernant la mairie-école.**

AD Savoie, cote 2o 2165, commune de Pugny-Chatenod. Documents concernant la mairie-école.

* Convention pour le paiement de locations dues par la commune de Pugny-Chatenod. Entre le maire Exertier Aimé, par délibération du Conseil municipal du 23 mai 1897 et MM Exertier Pierre et Fressoz Pierre tous les deux propriétaires cultivateurs demeurant à Pugny-Chatenod, a été faite la convention suivante : La commune a occupé du 15 mars 1896 au 15 juillet 1897, soit pendant la reconstruction de son groupe scolaire : 1° quatre appartements d'une maison sise au chef-lieu de Pugny et appartenant à M. Exertier Pierre, dans lesquels elle a établi provisoirement sa mairie, son école de garçons et le logement de l'instituteur, 2° et une maison d'habitation située au hameau des Exertier, appartenant à M. Fressot Pierre et comprenant aussi quatre pièces qui ont servi de salle de classe pour les filles et de logement à l'institutrice. Une indemnité sera allouée à chaque propriétaire à raison de 20 francs par mois d'occupation.

Pochette : Groupe scolaire 1892 / 1897 :

1er avril 1893. Plans et devis dressés par M. Delimoges, architecte à Aix-les-Bains. Avant-métré : maçonnerie en pierre de taille, en fondation, en élévation, molasse des Creuses (2° banc) pour 2 portes rez-de-chaussée, 10 fenêtres rez-de-chaussée, 2 portes et 10 fenêtres à l'étage, escalier sapin...

12 avril 1893 : cahier des charges : Maçonnerie, les moellons bruts servant à la construction des maçonneries proviendront des carrières de la Cie du Revard, en calcaire dur, et employés avec du mortier de chaux hydraulique de Virieu... Les remplissages entre fers à T des caves seront faites en gravier hourdi au ciment de Vimines (?)... Les roches pour coudières, marches extérieures, angles, proviendront des carrières de St Germain, la roche des deux balcons proviendra des carrières de Coux ainsi que les marches de cave. La molasse pour encadrements de portes et fenêtres proviendra des carrières de la Creuses près Pugny. Charpente en bois des Bauges ou Clunery (?). Les gros fers à T proviendront des usines du Creusot. Tous les verres proviendront des usines du Nord. Les cheminées seront en marbre ordinaire du pays façon capucine simple, la garniture extérieure de composera de molasses

28 mai 1893. Conseil municipal. Le maire a présenté les plans et devis dressés par M. Delimoges, architecte à Aix-les-Bains, relatif à la construction d'un groupe scolaire au village chef-lieu de la Commune, lequel groupe comprend une classe pour les garçons et une classe pour les filles. La commune possède au village Chef-lieu au sud de la maison Fressoz un terrain très convenable pour l'emplacement du groupe scolaire, que par acte sous seing privé du 18 mars dernier les sieurs Noël Coisset et François Coisset ont vendu à la commune la parcelle nécessaire pour une partie de l'emplacement des communs (bûchers, buanderies et écuries), qu'il ne reste à acquérir pour l'établissement du jardin de l'instituteur et celui de l'institutrice, que 8 ares à prendre au couchant du champ du sieur Henri Pichoud (sous partie des n° 205 et 206 B). Considérant que les plans et devis dressés par M. Delimoges paraissent convenablement établis que le devis se monte à 29 000 francs y compris un mobilier de 500 francs pour la classe des garçons et autant pour les filles. L'état, étant donné les faibles revenus de la commune prendront en charge 80% du montant de la dépense à faire. Les plans et devis sont approuvés par le conseil municipal

1er juin 1893. Le dernier recensement fait état de 410 habitants.

20 août 1893. Note de l'inspection primaire. Les écoles actuelles sont délabrées, tout y est mauvais, même les murs, on ne peut songer à les restaurer. Elles sont en outre insuffisantes, les deux salles de classe ayant ensemble une surface de 63 mètres carrés ont reçu en février et mars de la présente année scolaire 65 enfants, dont 41 filles. Le nombre des élèves inscrits dans les deux écoles n'est pas descendu au-dessous de 56 en 1892-1893. La commune compte 410 habitants, sa population tend à s'accroître à cause du voisinage d'Aix-les-Bains et du chemin de fer du Revard. Une laiterie à l'usage des baigneurs d'Aix vient d'être établie aux Corbières. Le logement de l'instituteur (3 pièces) compte une surface de 31 m², celui de l'institutrice (2 pièces) de 18 m². Le groupe scolaire neuf doit être construit sur l'emplacement du groupe existant. Les latrines sont trop rapprochées des classes et des logements, il convient de les reporter dans les angles nord et sud des préaux.

Plans du groupe scolaire :

Lettre A : « Commune de Pugny-Chatenod / Maison d'écoles / Plan de situation / Echelle 0,01 par mètre / F.DELIMOGE / architecte / Aix-les-Bains (tampon encre bleue) / Vu et approuvé conformément à notre arrêté de ce jour Chambéry, le 7 mars 1895 / le secrétaire général de la préfecture. »

Lettre B : « Commune de Pugny-Châtenod / Maison d'écoles / Sous-sol / F.DELIMOGE / architecte / Aix-les-Bains (tampon encre bleue) / Vu et approuvé conformément à notre arrêté de ce jour Chambéry, le 7 mars 1895 / le secrétaire général de la préfecture. »

Lettre C : « COMMUNE DE PUGNY-CHATENOD / MAISON D'ECOLE / REZ-DE-CHAUSSÉE / F.DELIMOGE / architecte / Aix-les-Bains (tampon encre bleue) / Vu et approuvé conformément à notre arrêté de ce jour Chambéry, le 7 mars 1895 / le secrétaire général de la préfecture. »

Lettre D : « COMMUNE DE PUGNY-CHATENOD / MAISON D'ECOLE / ETAGE / F.DELIMOGE / architecte / Aix-les-Bains (tampon encre bleue) / Vu et approuvé conformément à notre arrêté de ce jour Chambéry, le 7 mars 1895 / le secrétaire général de la préfecture. »

Lettre E : « COMMUNE DE PUGNY-CHATENOD / MAISON D'ECOLE / COMBLES / F.DELIMOGE / architecte / Aix-les-Bains (tampon encre bleue) / Vu et approuvé conformément à notre arrêté de ce jour Chambéry, le 7 mars 1895 / le secrétaire général de la préfecture. »

Lettre F : « COMMUNE DE PUGNY-CHATENOD / MAISON D'ECOLE / FACE COUCHANT / F.DELIMOGE / architecte / Aix-les-Bains (tampon encre bleue) / Vu et approuvé conformément à notre arrêté de ce jour Chambéry, le 7 mars 1895 / le secrétaire général de la préfecture. »

Lettre G : « COMMUNE DE PUGNY-CHATENOD / MAISON D'ECOLE / FACE AVANT / F.DELIMOGE / architecte / Aix-les-Bains (tampon encre bleue) / Vu et approuvé conformément à notre arrêté de ce jour Chambéry, le 7 mars 1895 / le secrétaire général de la préfecture. »

Lettre H : « COMMUNE DE PUGNY-CHATENOD / MAISON D'ECOLE / FACE PRINCIPALE / COUPE TRANSVERSALE / F.DELIMOGE / architecte / Aix-les-Bains (tampon encre bleue) / Vu et approuvé conformément à notre arrêté de ce jour Chambéry, le 7 mars 1895 / le secrétaire général de la préfecture. »

Lettre I : « COMMUNE DE PUGNY-CHATENOD / DEPENDANCES de la MAISON D'ECOLE / Elévation / Face sur préau des filles / Face au couchant / échelle 0,02 par mètre / PRIVES Détails à 0,05 par mètre / Plan / Coupe / Face sur Route / F.DELIMOGE / architecte / Aix-les-Bains (tampon encre bleue) / Vu et approuvé conformément à notre arrêté de ce jour Chambéry, le 7 mars 1895 / le secrétaire général de la préfecture. »

Lettre O : « COMMUNE DE PUGNY-CHATENOD / DEPENDANCES de la MAISON D'ECOLE / Echelle 0,02 par mètre / F.DELIMOGE / architecte / Aix-les-Bains (tampon encre bleue) / Vu et approuvé conformément à notre arrêté de ce jour Chambéry, le 7 mars 1895 / le secrétaire général de la préfecture. »

22 avril 1895. Pétition de 65 signataires (la liste électorale comprend 129 inscriptions) en faveur d'un autre emplacement pour le groupe scolaire, au midi du village un terrain appartenant à M. Pichoud Barbaz Lucien qui est sous tous les rapports beaucoup plus avantageux que celui actuellement occupé par le groupe scolaire à détruire. Lieu plus sain (l'ancien groupe est proche du cimetière). Problèmes avancés par le conseil municipal : refaire les plans et devis, la nouvelle école serait dans le voisinage immédiat d'un bâtiment à destination d'auberge dont la construction est presque terminée...

6 octobre 1895. Exertier Aimé, maire. Vente des démolitions de l'ancienne maison d'école. Lot 1 : cabinets d'aisance situés à l'ouest de la mairie adjugés à M. Fontana Louis, entrepreneur d'Aix [FONTANA FRERES Entrepreneurs à Aix-les-Bains et Frontenex (Savoie). Lot 2 : cabinet d'aisance au midi de la mairie adjugé à Exertier Claude de Pugny. Lot 3 : un bâtiment (cave et rustique) au levant de la mairie, adjugé à Fontana Louis. Lot 4 : un grand bâtiment (mairie et écoles) construit en pierre et couvert d'ardoises, adjugé à Fontana Louis pour 630 francs.

19 mai 1896. Emplois du rabais d'adjudication pour des travaux supplémentaires de fondations nécessités par la nature mouvante du sol de l'emplacement, plans et devis de M. Delimoges pour 2 005 francs;

28 mai 1896. Le conseil municipal demande que la salle de dessin et de travail manuel du groupe scolaire en construction au chef-lieu soit cédée à la commune pour servir de salle de mairie et offrira à l'état une compensation de 200 francs. Acceptation sur le principe mais somme qui ne semble pas assez importante, une estimation sera faite par l'architecte. La commune demande à ce qu'il n'y ait pas de chiffrage de la part de l'architecte, elle propose 600 francs dont 500 pour la mairie et 100 pour le bûcher des écoles qui servirait à remiser la pompe à incendie. Refus de l'inspection primaire, un devis de prix des locaux destinés à servir de mairie et de hangar pour pompe à incendie est réalisé le 15 décembre 1896, pour un montant total de 1136,75 francs.

11 novembre 1896. Procès verbal de réception provisoire du chantier réalisé par Fontana Louis, adjugé le 5 octobre 1895. [Délais très courts !]

23 mai 1897. La commune approuve le décompte des travaux exécutés par MM. Fontana frères qui s'élève à 33 356,25 francs. Les locaux sont habitables et la commune va emménager pour limiter le montant des locations en cours pour loger mairie, classes et logements des instituteurs et institutrice.

3 novembre 1897. Réception définitive des travaux.

14 décembre 1897. Le ministère de l'instruction primaire accepte la somme de 1000 francs pour l'aménagement de la mairie et de la pompe dans l'école.

AC Pugny-Chatenod : 2o 2165

Documents figurés

- **Plan cadastral du premier cadastre français, 1880**

AD Savoie. Cote : 3P 7206. Section B, feuille n°2. Commune de Pugny-Chatenod. Service du Cadastre de Chambéry. - Plans cadastraux, états de sections et matrices cadastrales. Plan cadastral du premier cadastre français, 1880. Plan terminé sur le terrain le 25 mai 1880, sous la direction de M. Sarette, Directeur des contributions directes, M. Granier, Géomètre en chef. Plan effectué par M. Barthélemy Ferdinand, géomètre du Cadastre. Ech : 1 /10 000e
AD Savoie : 3P 7206

- **Plan cadastral révisé de 1958**

AD Savoie. Cote : 3P 7207. Section B, feuille n° 2. Commune de Pugny-Chatenod. Service du Cadastre de Chambéry. - Plans cadastraux, états de sections et matrices cadastrales. Plan cadastral révisé de 1958 à partir du plan cadastral du premier cadastre français, 1880. Plan terminé sur le terrain le 10 mai 1880, sous la direction de M. Sarette, Directeur des contributions directes, M. Granier, Géomètre en chef. Plan effectué par M. Barthélemy Ferdinand, géomètre du Cadastre. Ech : 1 /10 000e.
AD Savoie : 3P 7207

- **AD Savoie, cote 2o 2163, commune de Pugny-Chatenod. Département de la Savoie / Commune de Pugny-Châtenod / Mairie et école. 1864.**

AD Savoie, cote 2o 2163, commune de Pugny-Chatenod. « Département de la Savoie / Commune de Pugny-Châtenod / Mairie et école / Classe de 30 filles / classe de 30 garçon / Une salle de mairie, logement pour l'instituteur et l'institutrice / Dépense totale de 10 000 frs / Dressé par l'architecte à Chambéry / signé Poncini / Plan de l'ensemble / Plan et coupe des latrines / Coupe sur A B / Façade principale / échelle de 0,01 pour mètre / Plan du premier étage / Plan du rez-de-chaussée / échelle de 0,02 pour mètre / Vu et approuvé conformément à notre arrêté de ce jour / Chambéry, le 22 janvier 1864 / le Préfet de la Savoie / signature. »
Plan à l'encre noire avec rehaut de noir et rouge, sur papier dessin. Dim : h = 50 ; la = 69
AD Savoie : 2o 2163

- **AD Savoie, cote 2o 2163, commune de Pugny-Chatenod. Commune de Pugny-Châtenod / Canton d'Aix-les-Bains / Projet / de construction de deux caveaux pour l'instituteur et l'institutrice. 1867**

AD Savoie, cote 2o 2163, commune de Pugny-Chatenod. Commune de Pugny-Châtenod / Canton d'Aix-les-Bains / Projet / de construction de deux caveaux pour l'instituteur et l'institutrice / façade, Plan, Coupe / Aix-les-Bains le 17 juillet 1867 / signé Grisard / échelle de 0,01 pour mètre.
Plan à l'encre noire avec rehaut rouge sur papier dessin. Dim : h = 25,2 ; la = 36
AD Savoie : 2o 2163

- **AD Savoie, cote 2o 2164, commune Pugny-Chatenod. Plan : Commune de Pugny-Châtenod / Maison d'écoles, Mairie et accessoires. 1882**

AD Savoie, cote 2o 2164, commune Pugny-Chatenod. Plan : « Commune de Pugny-Châtenod / Maison d'écoles, Mairie et accessoires / Plan général et emplacement / Echelle de 5millimètres par mètre / Aix-les-Bains le 17 avril 1882 / signé Lubini architecte »
Plan à l'encre noire, avec rehauts noirs, bleus et rouge sur papier calque. Dim : la = 38, ; h = 28,5
AD Savoie : 2o 2164

- **AD Savoie, cote 2O 2165, commune de Pugny-Chatenod. Lettre A : Commune de Pugny-Chatenod / Maison d'écoles / Plan de situation**

AD Savoie, cote 2O 2165, commune de Pugny-Chatenod. Lettre A : « Commune de Pugny-Chatenod / Maison d'écoles / Plan de situation / Echelle 0,01 par mètre / F.DELIMOGE / architecte / Aix-les-Bains (tampon encre bleue) / Vu et approuvé conformément à notre arrêté de ce jour Chambéry, le 7 mars 1895 / le secrétaire général de la préfecture. »
Plan encre noire, bleue, rehauts rose, violet, brun sur calque. Dim : h = 53,9; la = 62,6
AD Savoie : 2O 2165

- **AD Savoie, cote 2o 2165, commune de Pugny-Chatenod. Lettre B : Commune de Pugny-Châtenod / Maison d'écoles / Sous-sol. 1895**
AD Savoie, cote 2o 2165, commune de Pugny-Chatenod. Lettre B : « Commune de Pugny-Châtenod / Maison d'écoles / Sous-sol / F.DELIMOGE / architecte / Aix-les-Bains (tampon encre bleue) / Vu et approuvé conformément à notre arrêté de ce jour Chambéry, le 7 mars 1895 / le secrétaire général de la préfecture. ». Plan encre noire, bleue et rouge, rehauts rose et gris sur calque. Dim : h = 44,9; la = 61
AD Savoie : 2o 2165
- **AD Savoie, cote 2o 2165, commune de Pugny-Chatenod. Lettre C : COMMUNE DE PUGNY-CHATENOD / MAISON D'ÉCOLES / REZ-DE-CHAUSSEE. 1895**
AD Savoie, cote 2o 2165, commune de Pugny-Chatenod. Lettre C : « COMMUNE DE PUGNY-CHATENOD / MAISON D'ÉCOLES / REZ-DE-CHAUSSEE / F.DELIMOGE / architecte / Aix-les-Bains (tampon encre bleue) / Vu et approuvé conformément à notre arrêté de ce jour Chambéry, le 7 mars 1895 / le secrétaire général de la préfecture. »
Plan encre noire, bleue et rouge, rehauts marron, rouge, brun sur calque. Dim : h = 48,7 ; la = 66
AD Savoie : 2o 2165
- **AD Savoie, cote 2O 2165, commune de Pugny-Chatenod. Lettre D : COMMUNE DE PUGNY-CHATENOD / MAISON D'ÉCOLES / ETAGE. 1895.**
AD Savoie, cote 2O 2165, commune de Pugny-Chatenod. Lettre D : « COMMUNE DE PUGNY-CHATENOD / MAISON D'ÉCOLES / ETAGE / F.DELIMOGE / architecte / Aix-les-Bains (tampon encre bleue) / Vu et approuvé conformément à notre arrêté de ce jour Chambéry, le 7 mars 1895 / le secrétaire général de la préfecture. ». Plan encre noire, rehauts rouge sur calque. Dim : h = 49 ; la = 67.
AD Savoie : 2o 2165
- **AC Pugny-Chatenod. "Commune de Pugny-Chatenod / nivellement des cours, canaux d'écoulement des eaux / et murs de soutènement". [1896]**
AC Pugny-Chatenod. "Commune de Pugny-Chatenod / nivellement des cours, canaux d'écoulement des eaux / et murs de soutènement". [1896], [Delimoges, architecte]
Plan encre noire et rouge sur papier dessin, rehauts rouges et noirs. Dimensions non prises.
AC Pugny-Chatenod
- **AC Pugny-Chatenod, cote AC 1M1. Plan partiel : COMMUNE DE PUGNY-CHATENOD / MAISON D'ÉCOLES / PLAN SOUS-SOL. 1896**
AC Pugny-Chatenod, cote AC 1M1. COMMUNE DE PUGNY-CHATENOD / MAISON D'ÉCOLES / PLAN SOUS-SOL // PROFIL EN LONG AILE GAUCHE // PROFIL EN LONG AILE DROITE // PROFIL EN LONG PARTIE CENTRALE.
Plan sur calque, encre rouge, encre noire, rehauts peints gris, rouge, jaune, sa [F. Delimoges], sd [1896], sans échelle. Dimensions : H = 66 ; La = 271
AC Pugny-Chatenod : 1M1
- **AC Pugny-Chatenod, cote AC 1M1. Plan d'ensemble : COMMUNE DE PUGNY-CHATENOD / MAISON D'ÉCOLES / PLAN SOUS-SOL. 1896**
AC Pugny-Chatenod, cote AC 1M1. COMMUNE DE PUGNY-CHATENOD / MAISON D'ÉCOLES / PLAN SOUS-SOL // PROFIL EN LONG AILE GAUCHE // PROFIL EN LONG AILE DROITE // PROFIL EN LONG PARTIE CENTRALE.
Plan sur calque, encre rouge, encre noire, rehauts peints gris, rouge, jaune, sa [F. Delimoges], sd [1896], sans échelle. Dimensions : H = 66 ; La = 271
AC Pugny-Chatenod : 1M1
- **AD Savoie, cote 2o 2165, commune de Pugny-Chatenod. Lettre O : Commune de Pugny-Châtenod / Dépendances de la maison d'écoles. 1895.**
AD Savoie, cote 2o 2165, commune de Pugny-Chatenod. Lettre O : « Commune de Pugny-Châtenod / Dépendances de la maison d'écoles / Echelle 0,02 par mètre / F.DELIMOGE / architecte / Aix-les-Bains

(tampon encre bleue) / Vu et approuvé conformément à notre arrêté de ce jour Chambéry, le 7 mars 1895 / le secrétaire général de la préfecture. »

Plan encre noire, bleue, et rouge, rehauts rose sur calque. Dim : h = 25,6 ; la = 38,7

AD Savoie : 2o 2165

- **AD Savoie, cote 2o 2165, commune de Pugny-Chatenod. Lettre I : COMMUNE DE PUGNY-CHATENOD / DEPENDANCES de la MAISON D'ECOLES / Elévation. 1895.**

AD Savoie, cote 2o 2165, commune de Pugny-Chatenod. Lettre I : « COMMUNE DE PUGNY-CHATENOD / DEPENDANCES de la MAISON D'ECOLES / Elévation / Face sur préau des filles / Face au couchant / échelle 0,02 par mètre / PRIVES Détails à 0,05 par mètre / Plan / Coupe / Face sur Route / F.DELIMOGE / architecte / Aix-les-Bains (tampon encre bleue) / Vu et approuvé conformément à notre arrêté de ce jour Chambéry, le 7 mars 1895 / le secrétaire général de la préfecture. » Plan encre noire rouge, bleue, rehauts rouge, bleu, brun sur calque. Dim : h = 48,7 ; la = 63

AD Savoie : 2o 2165

- **AD Savoie, cote 2o 2165, commune de Pugny-Chatenod. Lettre H : COMMUNE DE PUGNY-CHATENOD / MAISON D'ECOLES / FACE PRINCIPALE / COUPE TRANSVERSALE. 1895.**

AD Savoie, cote 2o 2165, commune de Pugny-Chatenod. Lettre H : « COMMUNE DE PUGNY-CHATENOD / MAISON D'ECOLES / FACE PRINCIPALE / COUPE TRANSVERSALE / F.DELIMOGE / architecte / Aix-les-Bains (tampon encre bleue) / Vu et approuvé conformément à notre arrêté de ce jour Chambéry, le 7 mars 1895 / le secrétaire général de la préfecture. »

Plan encre noire et rouge, rehauts bleus, rouge, brun sur calque. Dim : h = 53,5 ; la = 67

AD Savoie : 2o 2165

- **AD Savoie, cote 2o 2165, commune de Pugny-Chatenod. Lettre F : COMMUNE DE PUGNY-CHATENOD / MAISON D'ECOLES / FACE COUCHANT. 1895.**

AD Savoie, cote 2o 2165, commune de Pugny-Chatenod. Lettre F : « COMMUNE DE PUGNY-CHATENOD / MAISON D'ECOLES / FACE COUCHANT / F.DELIMOGE / architecte / Aix-les-Bains (tampon encre bleue) / Vu et approuvé conformément à notre arrêté de ce jour Chambéry, le 7 mars 1895 / le secrétaire général de la préfecture. »

Plan encre noire, bleue et rouge, rehauts brun et bleu sur calque. Dim : h = 49,8 ; la = 66,1

AD Savoie : 2o 2165

- **AD Savoie, cote 2o 2165, commune de Pugny-Chatenod. Lettre E : COMMUNE DE PUGNY-CHATENOD / MAISON D'ECOLES / COMBLES. 1895.**

AD Savoie, cote 2o 2165, commune de Pugny-Chatenod. Lettre E : « COMMUNE DE PUGNY-CHATENOD / MAISON D'ECOLES / COMBLES / F.DELIMOGE / architecte / Aix-les-Bains (tampon encre bleue) / Vu et approuvé conformément à notre arrêté de ce jour Chambéry, le 7 mars 1895 / le secrétaire général de la préfecture. ». Plan encre noire et bleue, rehauts rouge sur calque. Dim : h = 48,7 ; la = 62,7.

AD Savoie : 2o 2165

- **AD Savoie, cote 2o 2165, commune de Pugny-Chatenod. Lettre G : COMMUNE DE PUGNY-CHATENOD / MAISON D'ECOLES / FACE AVANT. 1895.**

AD Savoie, cote 2o 2165, commune de Pugny-Chatenod. Lettre G : « COMMUNE DE PUGNY-CHATENOD / MAISON D'ECOLES / FACE AVANT / F.DELIMOGE / architecte / Aix-les-Bains (tampon encre bleue) / Vu et approuvé conformément à notre arrêté de ce jour Chambéry, le 7 mars 1895 / le secrétaire général de la préfecture. »

Plan encre noire, bleue et rouge, rehauts rose et bleu sur calque. Dim : h = 48,4 ; la = 62,8

AD Savoie : 2o 2165

- **[Vue d'ensemble de l'école de Pugny-Chatenod]. Photographie argentique bistre. Limite 19e siècle 20e siècle. (AP Marc Morand).**

[Vue d'ensemble de l'école de Pugny-Chatenod]. Photographie argentique bistre. Limite 19e siècle 20e siècle. (AP Marc Morand).

AP Marc Morand

- **Environs d'Aix-les-Bains. – PUGNY-CHATENOD (Savoie) Le Groupe Scolaire. – La Mairie 1019. Carte postale 1er quart 20e siècle (AP Podevin)**
Environs d'Aix-les-Bains. – PUGNY-CHATENOD (Savoie) Le Groupe Scolaire. – La Mairie 1019 – Coll. L. Grimal Chambéry / Louis Grimal (éditeur). 1 impr. photoméc. (carte postale) : N&B. 1er quart 20e siècle (AP Podevin).
AP Podevin
- **PUGNY-CHATENOD-s/-AIX-les-BAINS – Les écoles. Carte postale, 1er quart 20e siècle (AP Podevin).**
PUGNY-CHATENOD-s/-AIX-les-BAINS – Les écoles / 1 impr. photoméc. (carte postale) : N&B. 1er quart 20e siècle (AP Podevin).
AP Podevin

Bibliographie

- **AC Pugny-Chatenod. Historique de l'école (dactylographiée). A Pugny-Châtenod le 29 août 1888, par l'instituteur Brun.**
AC Pugny-Chatenod. Historique de l'école (dactylographiée). A Pugny-Châtenod le 29 août 1888, par l'instituteur Brun.
- **L'école à Pugny, avant 1890. Bulletin municipal n° 5, 1985.**
L'école à Pugny, avant 1890. Bulletin municipal n° 5, 1985.
AC Pugny-Chatenod
- **L'école à Pugny, avant 1890 (suite). Bulletin municipal n° 6, 1985.**
L'école à Pugny, avant 1890 (suite). Bulletin municipal n° 6, 1985.
p. 8-10
AC Pugny-Chatenod
- **L'école à Pugny, le 20e siècle. Bulletin municipal n° 7, juin 1986.**
L'école à Pugny, le 20e siècle. Bulletin municipal n° 7, juin 1986.
p. 16-18
AC Pugny-Chatenod
- **La vie municipale de 1860 à nos jours (1ère partie). Bulletin municipal n° 9, juillet 1987.**
La vie municipale de 1860 à nos jours (1ère partie). Bulletin municipal n° 9, juillet 1987.
p. 8-10
AC Pugny-Chatenod
- **La vie municipale de 1860 à nos jours (2ème partie). Bulletin municipal n° 10, décembre 1987.**
La vie municipale de 1860 à nos jours (2ème partie). Bulletin municipal n° 10, décembre 1987.
p. 9-12
AC Pugny-Chatenod
- **Restructuration et extension de l'école dans les locaux de l'ancienne mairie. Bulletin municipal n° 38, juin 2002.**
Restructuration et extension de l'école dans les locaux de l'ancienne mairie. Bulletin municipal n° 38, juin 2002.
Projet : au rdc : deux classes, au 1er étage : une classe dans l'ancienne mairie, et bureau du maire aménagé pour la directrice.
AC Pugny-Chatenod

Annexe 1

AC Puigny-Chatenod. Historique de l'école (dactylographiée). A Pugny-Châtenod le 29 août 1888, par l'instituteur Brun.

Historique de l'école

1° Date et circonstance de la fondation de l'école

2° Historique de l'école depuis la fondation. Renseignements sur l'histoire de l'enseignement primaire dans la commune. Insister sur les particularités anciennes ou actuelles d'organisation : donations, legs, choix et nomination des maîtres.

Avant la construction de l'école actuelle, la commune a presque toujours tenu en location des locaux pour servir de salle de classe. Mais ces locaux étaient mal disposés et souvent dangereux pour la santé des enfants. La classe des garçons a été sans doute longtemps établie au presbytère, car en 1814, la commune a fait une dépense de 55 francs à l'une des chambres de la Cure pour y placer un maître d'école. Et par une délibération du 21 novembre 1831, le conseil municipal, d'accord avec le recteur (curé) a voté la dépense pour l'établissement au presbytère d'une chambre consulaire devant servir en même temps d'école pour les jeunes gens. Mais en 1855, le curé a refusé audit conseil l'entrée du presbytère en disant que la chambre consulaire servant d'école était embarrassée, que sa poule y couvait et ne voulait pas la déranger. (délibération du 24 sept. 1855). Il n'est pas dit dans cette déclaration, si depuis cette époque, on a cessé de faire l'école dans cette chambre construite et entretenue aux frais de la commune. Cependant il paraît probable que l'école ne se tenait plus là, puisqu'en 1845, c'est dans une chambre appartenant à François Monet que l'école des garçons a été tenue.

Donations et legs :

Il n'existe et n'a existé aucune fondation spéciale pour les écoles. D'après le tableau statistique dressé le 22 juin 1845 et une délibération du 18 avril 1852, le traitement et les avantages dont jouissaient les maîtres, consistaient en une rétribution de 1F25 par élève et par mois, payée par les parents. D'après la déclaration verbale des personnes âgées de la commune, les familles refusaient de mettre leurs enfants à l'école à cause de cette rétribution. C'est pour ce motif que les personnes âgées sont malheureusement illettrées. Antérieurement à l'année scolaire 1851-52, la commune n'a jamais ouvert de crédit destiné à rémunérer les maîtres d'école, ce n'est qu'à partir de cette date qu'elle a délivré des mandats de paiement à ces fonctionnaires. A vrai dire ce n'est qu'à cette date que l'école a été fondée, car avant il n'y avait rien de régulier et de stable. Le maître d'école était comme un précepteur à qui les familles aisées confiaient le soin et l'éducation de leurs enfants moyennant une petite indemnité.

Organisation :

D'après un règlement imprimé à Chambéry en 1853, les seuls livres qu'on pouvait introduire dans les écoles étaient : L'alphabet, les heures du disciple de Jésus, le catéchisme, la civilité chrétienne, la grammaire française. Déjà à cette époque les parents des enfants étaient étonnés ; ils disaient qu'on avait fait des progrès car lorsqu'ils allaient eux-mêmes à l'école, on leur apprenait seulement à lire, à écrire leur nom, à étudier par cœur le catéchisme, à lire des contrats surtout ; on attachait une grande importance à la lecture des contrats, mais malheureusement ces actes ont annexé de procès entre les familles par la communication de ces pièces que se faisaient entre eux les enfants. On leur apprenait également à servir la messe du dimanche, ce que les enfants aimaient à cause de la tranche de pain bénit donnée en cette circonstance à l'église. En présence de cet enseignement, nul doute que les murs des classes étaient dénudés, à peine avait-on des tables et des bancs nécessaires.

Choix et nomination des maîtres :

Antérieurement à 1851, les instituteurs étaient choisis et nommés verbalement par le recteur et le syndic. Le conseil communal n'était pas consulté. Ce n'est qu'à partir de 1851 que cette assemblée a été chargée de nommer ces fonctionnaires, charge qu'elle a conservée jusqu'en 1860, époque de l'annexion de la Savoie à la France. Les maîtres choisis par le conseil étaient en général pourvus d'une patente, il n'y a eu d'exception que lorsqu'on n'en trouvait pas. Mais les maîtres choisis avant 1851 n'étaient pourvus d'aucun texte de capacité.

Liste chronologique des instituteurs qui se sont succédés à la tête de l'école et s'il y a lieu, détails biographiques intéressants, renseignements sur la situation des maîtres. D'après les renseignements pris auprès des personnes âgées de la commune, l'instituteur le plus ancien qu'on ait connu est le premier désigné ci-après. Il a exercé en 1822-23.

Antérieurement à cette date, il a certainement existé des maîtres d'école car en 1814 on a réparé une chambre au presbytère pour y placer un maître d'école, mais le nom de ces fonctionnaires sont ignorés. Cependant les instituteurs n'ont pas toujours eux-mêmes enseignés car le père de M. le maire actuel de Pugny, décédé en 1879, à l'âge de 83 ans n'a été enseigné que par le Curé qui percevait la rétribution mensuelle due par les parents des élèves. La mère et la sœur d'un curé nommé Défany dont le nom est resté dans la tradition, enseignaient elles-mêmes les jeunes gens et les jeunes filles d'un âge mûr, parmi lesquels quelques-uns étaient déjà mariés. Les enfants ne recevaient donc aucune instruction. La situation de ces maîtres d'école étaient misérables, le produit de la rétribution ne suffisait pas à leurs besoins. Quelques-uns allaient dîner chez l'un et souper chez l'autre chef de famille. Ils étaient quelques fois occupés par la famille qui leur donnait la pitance, à des travaux, comme sortir à bras le fumier des étables.

Liste des instituteurs...de 1822 à 1887 (non retranscrite)

Situation actuelle, installation matérielle :

Locaux, mobiliers ; améliorations réalisées ou souhaitables La maison d'école actuelle, élevée en 1865, est assez bien située. Une fontaine construite en 1883 est à proximité. Mais malheureusement cette maison n'a pas été solidement bâtie, les maçons ou les charpentiers y font souvent des réparations. Elle repose sur un fondement de cailloux tassés sans ordre. On craint même de la voir s'écrouler au moment des orages ou des vents impétueux. Pour la mettre un peu à l'abri de cet inconvénient on a entouré le corps du bâtiment vers le milieu d'un cercle en fer afin de lier les quatre murs comme on lie un fagot de bois ou on ceint un capucin. Mais cela ne peut éviter un éboulement de murs et de mettre à l'abri d'un danger dont les conséquences seraient des plus déplorables. Cette maison a besoin d'être reconstruite en entier, et, pour se conformer aux nouvelles instructions sur les constructions scolaires, il est nécessaire de la démolir jusqu'aux fondements. Cependant les salles de classe reçoivent en abondance l'air et la lumière, mais elles sont trop petites. Le mobilier scolaire est passable, mais il occupe trop l'étendue de la classe, ce qui est une gêne pour le maître et les élèves. L'estrade domine la classe, on y arrive par deux marches placées de chaque côté. Sa position rend facile la surveillance. Il y a quatre tables récemment réparées et pouvant recevoir chacune sept élèves, elles ont le dessus incliné. Trois tableaux noirs en assez bon état sont attachés aux murs. Les diverses cartes géographiques, le tableau du système métrique, les tableaux d'histoire naturelle et l'armoire-bibliothèque sont assez bien conservées. Les lieux d'aisance sont à 15 mètres de distance de l'école, ils sont mal construits et mal appropriés.

Situation actuelle au point de vue intellectuel et morale :

Population scolaire, fréquentation ; état d'esprit de la population, difficultés rencontrées, particularités diverses. L'école des garçons est fréquentée par 28 à 30 élèves au maximum pendant la mauvaise saison, et par 11 à 20 élèves pendant l'été. Les élèves qui fréquentent l'école y viennent assez régulièrement sauf quelques exceptions. On compte en moyenne en hiver que le nombre des absences représente au plus les 14%, et en été les 20% ; de sorte que les présences réelles sur les présences possibles sont en hiver de 86% et en été les 80%. Les motifs de ces absences en hiver se reposent sur la difficulté des communications, car il y a des villages assez éloignés de la maison d'école ; et en été sur les travaux à la campagne. Les élèves sont passablement intelligents ; on a l'espoir que les deux tiers pourront, lorsqu'ils auront l'âge, obtenir le certificat d'études primaires. Leur caractère est bon ; ils se plient assez facilement à la discipline, mais il est cependant un peu difficile de fixer leur attention, plutôt il semble que leur attention est fixe, mais la réflexion fait défaut la plupart du temps, à cause de leur légèreté, et ce n'est qu'à force de répéter une leçon et de les tenir éveillés qu'on parvient à l'inculquer dans leur intelligence. Cependant leur mémoire semble assez bonne, c'est ce qui encourage le maître à donner des leçons. Quoiqu'elles soient faites et répétées souvent au moyen de questions diverses et opposées. Ils sont enclins aux habitudes antiques copiées dans leurs familles. Quoique leur esprit paraisse assez perspicace, leur imagination ne se développe que difficilement, ils sont pour ainsi dire en retard sous le rapport du développement aux idées nouvelles on parviendra cependant à les éveiller de cette apathie maintenue par exemple des personnes âgées, mais il faut du courage et de la persévérance de la part du maître. Celui-ci doit auparavant gagner la confiance des familles et agir ensemble avec beaucoup de prudence mais avec courage, persuasion et sans lenteur.

Situation actuelle. Organisation pédagogique :

Succès de l'école avec divers examens. Les élèves de l'école sont répartis en trois divisions dont la troisième, celle de commençants, est la moins nombreuse. C'est l'instituteur seul qui enseigne et suffit à tout. Néanmoins dans la 3^e division il a besoin d'un aide. Tout élève qui ne peut suivre le gros de ses camarades dans une division est rigoureusement forcé à demeurer dans la division inférieure, y serait-il déjà depuis deux ans. Cela est un avantage à l'assiduité et à la discipline. D'où vient en général qu'un élève reste faible dans sa division, les nombreuses absences. En le classant dans la division inférieure, l'amour propre l'obligera à venir régulièrement à l'école, à travailler avec plus d'ardeur. Ainsi la discipline est plus douce.

Système disciplinaire :

Au moment d'entrer en classe, les élèves se mettent sur deux rangs, l'inspection de propreté leur est faite en même temps. L'entrée a lieu en silence, chaque élève va à sa place tranquillement. L'appel se fait au commencement de la classe. Une composition sur chaque matière de l'enseignement a lieu à la fin de la semaine et les élèves sont placés dans l'ordre donné par les compositions. La surveillance est entièrement faite par le maître qui ne délègue jamais un élève pour l'exercer conjointement. Des chants sont exécutés pendant les mouvements de marche. Pour maintenir l'émulation, des récompenses matérielles sont données aux élèves les plus laborieux.

A Pugny-Chatenod le 29 août 1888, par l'instituteur Brun.

Annexe 2

Présentation chronologique des différentes archives dépouillées (archives communales et départementales)

Synthèse chronologique de l'école

5 novembre 1823 : Le conseil a sérieusement examiné le but important des sages dispositions du 23 juillet 1822... relatives à l'établissement d'écoles communales.... Mais réfléchissant sur la pénurie qui existe chez la grande majorité des habitants de cette commune, sur le manque d'un local convenable et de revenus à ce destinés, sur les

charges considérables dont elle est grevée...au nombre desquelles les frais d'une école n'ont jamais figurées, n'en ayant jamais existé aucune dans cette localité qui d'ailleurs n'est peuplée que de 383 habitants. Le conseil a ajourné l'adoption des mesures propres à la création d'une école communale.

29 avril 1827 : Antoine Mailland dit Rosset, à nouveau syndic. A cette époque le conseil municipal se réunissait dans le presbytère de la commune.

21 novembre 1831 : M. le syndic annonce au conseil que le but de cette réunion a trait à la dépense qui a été faite ces jours derniers au presbytère, de concert avec M. le recteur, pour l'établissement d'une chambre consulaire qui servira en même temps pour faire l'école aux jeunes gens de la commune. Cette chambre a été établie au rez-de-chaussée dans l'un des celliers du presbytère. Travaux réalisés : ...2 croisées en bois noyer avec barreaux, ouvrage en maçonnerie et charpente (plancher et murs) pour la somme de 166,70 livres neuves. En conséquence, considérant que la commune qui n'avait aucune chambre pour les assemblées consulaires ainsi que pour une école le trouve au moyen de la réparation qui vient d'être faite.

20 juin 1837 : François Pichoud, syndic (il ne sait pas signer). Circulaire demandant l'état des archives de la commune : il n'existe pas de local affecté spécialement aux archives, elles sont conservées en totalité au domicile du secrétaire (notaire Aixois). La commune ne possède pas d'armoire à archives, mais le conseil est d'avis d'en construire une en sapin, à placer dans la chambre consulaire du presbytère pour y placer les anciens documents n'ayant plus d'utilité.

14 décembre 1851 : choix d'un maître et maîtresse d'école pour 1852. A l'unanimité le sieur Carret Jean-Baptiste est reconduit, et l'institutrice Françoise Anselumin (?) également reconduite. 25 livres pour elle, 75 pour lui alloués par le conseil. [1853, l'institutrice est déjà Claudine Joli, indemnité de 50 livres]

18 avril 1852 : considérant que cette commune a pourvu à l'ouverture d'une école élémentaire pour les garçons, de même que pour les filles, mais qu'il n'a été pourvu jusqu'à présent à l'entretien de ces écoles élémentaires qu'au moyen d'une faible rétribution qui est payée chaque mois par les écoliers qui fréquentent ces écoles. La commune ne peut pas pourvoir complètement à l'entretien d'une école élémentaire pour les garçons et pour les filles. Le conseil demande au ministre de l'instruction publique une somme de 300 livres

12 janvier 1853 : dépenses pendant l'exercice 1852 : réparation des bancs à l'école des filles, réalisation d'une table à l'école des filles

21 février 1853 : remplacement de M. François Muguier, notaire au Montcel et secrétaire de la commune de Pugny-Chatenod par maître Joseph Duvernay, notaire à la résidence du Viviers

9 septembre 1856 : il est envisagé d'acquérir un bâtiment qui servira pour l'école et salle consulaire, mais le marché n'est pas encore définitivement conclu avec le propriétaire et que le prix réel n'est pas encore connu.

14 septembre 1858 : le conseil est d'avis que les deux salles où se trouvent les écoles sont dans un état bon et autant que les localités peuvent le permettre. Le mobilier de l'école de garçon consiste en : une nouvelle méthode de lecture par M. Lagut, de deux tables, une à deux faces et une à une face, de 4 bancs de même longueur que les tables, d'une chaise pour le maître, d'un tableau de système métrique, d'une planche remplaçant le tableau noir, d'un crucifix. Le mobilier de l'école de filles : une table à deux faces, deux bancs de la même longueur que la table, et de deux autres bancs pour les filles qui sont encore dans les basses classes.

9 janvier 1859 : Mailland François dit Rosset, syndic. Le paiement du loyer annuel de la chambre de l'école des garçons est dû à Monet Jérôme : 16 livres

3 novembre 1861. École temporaire des filles. La commune de Pugny n'étant composé que de 495 âmes et que de plus quand arrive le belle saison les parents ont besoin de leurs filles pour les travaux de la campagne et les retirent presque toutes de l'école. Il serait donc à désirer que l'école de filles de Pugny-Chatenod ne fût plus communale ; mais école libre subventionnée ne durant que six mois et le traitement de l'institutrice serait diminué de la moitié et serait par conséquent que de 150 francs au lieu des 300 actuels.

vril 1863. Le soussigné Michaud Jean Géomètre expert s'est rendu sur la parcelle de terrain au lieu-dit au Clos, figurée à la mappe du dit lieu sous-parties des n° 895 et 896 et appartenant à Antoine Pichoud Barbaz10 m

ai 1863. Conseil municipal : promesse de vente du terrain par M. Pichoud le 9 mai 1863. Vu le procès-verbal d'expertise et le plan dressé le 28 avril 1863 dressé par par M. Michaud Géomètre à Aix. Un autre emplacement avait choisi avant celui retenu, terrain prévu sur celui appartenant à M. Pichoud Jacques dit le Clerc29 c.

10 mai 1863. Le métré estimatif des ouvrages à réaliser date du 8 octobre 1863. Les plans et devis, dressés le 15 septembre 1863 par Combette pour une dépense de 13 650 frs. Pour diminuer le prix de ces dépenses, le conseil municipal demande à faire en molasse tout ce qui se pourra, attendu qu'il y a une carrière dans la commune.

29 juillet 1863. L'acqiuon est validée par la préfecture le 29 juillet 1863.18 o

ctobre 1863 : Travaux communaux. Projet d'une mairie et maison d'école pour les deux sexes. Cabinet Eugène Combettes, architecte à Chambéry. Métré estimatif des ouvrages à exécuter : # chambranles des portes et fet fenêtres en molasse. Conduits des cheminées en brique. 8 marches pour deux eux entrées. Charpente en sapin. 1er étage : classes. un grenier. Murs de clôtures en brique de champ. 4 cheminées en molasse. 2 potagers. Menuies : 6 fenêtres à gueule de loup au rez-de-chaussée et 4 portes d'entrée, 2 portes en sapin, 2 escaliers ers en sapin de 21 marches. 1er étage : 10 fenêtre ouvrant à gueule de loup, 7 portes en sapin et 4 autres. Couverture en ardoises d'Angers, 2 croupes. Mobilies classes : 8 tables de 4 mètres, 8 pupitres par table, séparés, place de l'encrier à chaque pupitre, bancs attenants à chacune

des tables en sapin / 2 bureaux pour l'instituteur et l'institutrice, 4 tableaux noirs en sapin. Prix estimé de 10 000 francs (y compris honoraires de l'architecte et imprévus)⁸

vembre 1863. François Mailland dit Rosset syndic. La commune est en projet de construire une maison d'école et mairie ; la commune ne peut pas entreprendre de faire exécuter les réparations que réclame le conseil de fabrique au presbytère de l'église de cette commune jusqu'après la construction de la maison d'école. La commune déclare voter l'ouverture d'un crédit de 167 francs pour subvention à la fabrique de Pugny-Chatenod destiné à faire faire un portail cimetière de l'église de la commune et une deuxième porte à la même église.

22 janvier 1864. Plan « Département de la Savoie / Commune de Pugny-Chatenod / Mairie et école / Classe de 30 filles / classe de 30 garçon / salle de mairie, logement pour l'instituteur et l'institutrice / Dépense totale de 10 000 frs / Dressé par l'architecte à Chambéry / signé Poncini / Plan de l'ensemble / Plan et coupe des latrines / Coupe sur A B / Façade principale / échelle de 0,01 pour mètre / Plan du premier étage / Plan du rez-de-chaussée / échelle de 0,02 pour mètre / Vu et approuvé conformément à notre arrêté de ce jour / Chambéry, le 22 janvier 1864 / le Préfet de la Savoie / signature. » Plan

ars 1864. Adjudication des travaux compris au devis dressé par l'architecte cantonal Eugène Combette (architecte de Chambéry) pour un montant de 9080,18 frs. 10 m

vril 1864. Le cm délibère sur la nomination d'un architecte pour diriger les travaux de la maison d'école et mairie, en remplacement de M. Combette absent. M. Aumerle Alphonse sera chargé de diriger les travaux en son nom en remplacement de M. Combette qui en avait dressé les plans et devis. AC 1

6 août 1865. Premiers travaux réalisés à l'école des filles, à l'école des garçons et aux latrines reconstruites, devis Lubini du 6 août 1865, approuvés le 11 octobre 1882 : 2100 livres Lett

septembre 1865 : la réception d'ouvrage a été faite le 27 janvier 1865 par M. Aumerle architecte, alors que la commune a constaté de nombreuses malversations le 16 avril 1865. Le sieur Aumerle a rédigé en date du 18 mai 1865 un décompte des travaux s'élevant à la somme de 9239,72 livres, ce que conteste l'entrepreneur Mouthon qui estime la somme à 11890 livres et demande l'expertise par l'architecte Duverney.¹⁵ n

ovembre 1865 : rapport d'expertise des travaux exécutés par le sieur Mouthon, pour la construction d'une école communale. L'architecte Grisard d'Aix-les-Bains, Joseph Revel et Hector Duverney (architectes de Chambéry), nommés experts par arrêté du conseil de préfecture en date du 7 octobre pour effectuer le décompte des travaux exécutés pour la construction d'une maison d'école ; de constater les vices de construction que la commune reproche à l'entrepreneur. Aussi il a été constaté : une forte lézarde traversant le mur dans son épaisseur à l'angle nord-ouest près de la porte d'entrée d'une des classes... les jambages en molasse des cheminées ne sont pas liés aux murs et oscillent au moindre contact. La gaine de cheminée du logement de l'instituteur est percée à sa jonction avec la gaine de la classe des filles partant du rez-de-chaussée... de nombreuses reprises sont à faire de la part de l'employeur, liées au fait que les fondations ayant été mal effectuées, les murs et cloisons ont bougé.¹² a

oût 1866. Le maire expose que le terrain, que la commune a acquis du sieur Pichoud Barbaz Antoine pour l'emplacement de la maison d'école, par acte du 14 décembre 1863 était de superficie insuffisante pour le projet de maison d'école et qu'il a fallu anticiper sur le terrain restant au vendeur d'une surface supplémentaire. Validation par le CM pour la somme de 144 frs. Ecol

de 1863 à 1867. E : L'entrepreneur Mouthon Joseph, domicilié à Montmélian. Le métré estimatif des ouvrages à exécuter, dressé le 28 octobre 1863 par l'architecte Combette. Le décompte du 18 mars 1865 rédigé par M. Aumerle auteur du projet portant à 9 329 frs le montant total des travaux, y compris les honoraires de l'architecte. L'entrepreneur a refusé ce décompte et a présenté le sien à hauteur de 11 899 frs, le 15 avril 1865. Un expert, M. Duvernay Hector, architecte de Chambéry, est désigné par M. Mouthon le 7 octobre 1865. La réception d'œuvre a eu lieu le 17 janvier 1865. Procès-verbal de réception provisoire en date du 27 janvier 1865. Procès-verbal de réception définitive à la date du 25 avril 1866 pour les travaux supplémentaires exécutés dans la maison communale par Clerc Noël, entrepreneur à Aix les bains qui a dressé le devis supplémentaire le 9 avril 1865 et approuvés le 2 septembre 1865, traité de gré à gré du 8 octobre 1865 (volets, escalier des greniers des instituteurs, placards, évier pour les cuisines, cloison aux greniers, mur de clôture des cours (792,94 frs). Critiques des travaux réalisés par le conseil municipal en date du 16 avril 1865. La mairie avait commandé un expert pour la représenter : M. Grisard, architecte d'Aix. Rapport des experts qui précisent que la construction a été exécutée sans soin et que les matériaux employés sont en grande partie de qualité insuffisante. M. Revel, architecte de Chambéry, a été chargé par la préfecture de faire partie de l'expertise des travaux, avec les deux autres. Décompte des travaux exécutés pour diverses réparations (1774 frs) à la maison d'école par Boma oncle et neveux, entrepreneurs à Aix à la date du 7 juin 1867, procès-verbal de réception définitive en date du 4 juin 1867, devis estimatif dressé le 26 novembre 1866 dressé par M. Grisard architecte à Aix. Résultat de l'expertise demandée le 12 décembre 1865 : les travaux pouvant être réparés s'élèvent à 420 frs. Les travaux dont les vices ne peuvent être réparés sont fixés à 291,80 frs. Les travaux supplémentaires qui demeurent à la charge de la commune s'élèvent à la somme de 350 frs. Déduction faite des 420 frs et des 291,80 frs, il reviendrait suivant les experts à l'entrepreneur un prix total de 8710,95 frs mais la commune refuse les conclusions de cette expertise et demande une remise de 3000 frs sur la somme à remettre à l'entrepreneur. Problème lors de la réception de l'œuvre : non-conformité aux prescriptions qui lui étaient imposées. Utilisation de matériaux de mauvaise qualité, le mortier ne contenant pas assez de chaux. La maçonnerie de fondation a été mal faite La maçonnerie a été réalisée avec un très mauvais mortier,

fragilisant la liaison des matériaux, la charpente devait être en sapin alors qu'il a été employé une grande quantité de peuplier dont certains étaient vieux et vermoulus et pas assez sec, les travaux d'intérieur, notamment la plâtrerie a été mal effectuée (mortier pas assez riche en chaux), certaines sont déjà fendues en divers endroits. Les huisseries ne sont pas conformes, pour le bois, au devis (certaines sont voilées et ne peuvent fermer). Le plancher devait avoir un petit vide sanitaire qui n'a pas été réalisé. Mauvaise qualité des ardoises de la toiture (débris de carrière). Pour toutes ces raisons, la commune demande à réduire de 3 000 frs le montant à allouer à l'entrepreneur.

1867. Plan : Commune de Pugny-Chatenod / Canton d'Aix-les-Bains / Projet / de construction de deux caveaux pour l'instituteur et l'institutrice / façade, Plan, Coupe / Aix-les-Bains le 17 juillet 1867 / signé Grisard / échelle de 0,01 pour mètre. Plan à l'encre noire avec rehaut rouge sur papier dessin. Dim : h = 25,2 ; la = 36

1868. Construction de deux caves sous la maison d'école. Procès-verbal de réception définitif le 5 novembre 1869, réalisés par l'entrepreneur Magnin Claude de Mouxy, déclaré adjudicataire des travaux le 8 août 1868. Devis dressés par M. Grisard le 17 juillet 1867. Décompte des travaux pour un montant de 1299,53 frs le 4 novembre 1868

8 janvier 1871 : La commune a acheté à Antoine Pichoud Barbaz un terrain pour l'emplacement et la construction d'une maison communale, acte du 14 octobre 1863. Puis d'un terrain encore pour l'emplacement et la construction de deux caves pour les instituteurs le 25 janvier 1867

17 avril 1882. Travaux complémentaires exécutés aux écoles, à la maison communale et à leurs dépendances, devis Lubini du 17 avril 1882, approuvés le 16 novembre 1882 : 2310 livres

1er avril 1893. Plans et devis dressés par M. Delimoges, architecte à Aix-les-Bains. Avant-métré : maçonnerie en pierre de taille, en fondation, en élévation, molasse des Creuses (2^e banc) pour 2 portes rez-de-chaussée, 10 fenêtres rez-de-chaussée, 2 portes et 10 fenêtres à l'étage, escalier sapin...

12 avril 1893 : cahier des charges : Maçonnerie, les moellons bruts servant à la construction des maçonneries proviendront des carrières de la Cie du Revard, en calcaire dur, et employés avec du mortier de chaux hydraulique de Virieu.... Les remplissages entre fers à T des caves seront faites en gravier hourdi au ciment de Vimines (?). Les roches pour coudières, marches extérieures, angles, proviendront des carrières de St Germain, la roche des deux balcons proviendra des carrières de Coux ainsi que les marches de cave. La molasse pour encadrements de portes et fenêtres proviendra des carrières de la Creuses près Pugny. Charpente en bois des Bauges ou Clunery (?). Les gros fers à T proviendront des usines du Creusot. Tous les verres proviendront des usines du Nord. Les cheminées seront en marbre ordinaire du pays façon capucine simple, la garniture extérieure de composera de molasses

12 avril 1893. Plan : DEPT de la SAVOIE // CANTON D'AIX // COMMUNE DE PUGNY-CHATENOD / MAISON D'ECOLE / FACE LATÉRALE / COUPE TRANSVERSALE / Echelle 0,002 par mètre / Dressé par l'architecte soussigné / F. Delimoges / Aix-les-Bains / 12 avril 1893/ signature et date de la préfecture.

12 avril 1893. Plan : DEPT de la SAVOIE // CANTON D'AIX // COMMUNE DE PUGNY-CHATENOD / DEPENDANCES DE LA MAISON D'ECOLE // Dressé par l'architecte soussigné / Aix-les-Bains 12 avril 1893 / [Tampon de l'architecte] F. DELIMOGE / Architecte / Aix-les-Bains // signature et date de la préfecture. Plan sur papier huilé, encre noire, encre rouge, rehauts lavis bleu, rose, brun, orange, vert. Sans échelles

12 avril 1893. Plan : Départ de la Savoie // Canton d'Aix // Commune de Pugny-Chatenod / dépendances de la maison d'Ecoles / plan à l'échelle de 0,02 par mètre. // Dressé par l'architecte soussigné / Aix-les-Bains 12 avril 1893 / [Tampon de l'architecte] F. DELIMOGE / Architecte / Aix-les-Bains // signature et date de la préfecture. Plan sur papier huilé, encre noire, encre rouge, rehauts lavis rose

28 mai 1893. Conseil municipal. Le maire a présenté les plans et devis dressés par M. Delimoges, architecte à Aix-les-Bains, relatif à la construction d'un groupe scolaire au village chef-lieu de la Commune, lequel groupe comprend une classe pour les garçons et une classe pour les filles. La commune possède au village Chef-lieu au sud de la maison Fressoz un terrain très convenable pour l'emplacement du groupe scolaire, que par acte sous seing privé du 18 mars dernier les sieurs Noël Coisset et François Coisset ont vendu à la commune la parcelle nécessaire pour une partie de l'emplacement des communs (bûchers, buanderies et écuries), qu'il ne reste à acquérir pour l'établissement du jardin de l'instituteur et celui de l'institutrice, que 8 ares à prendre au couchant du champ du sieur Henri Pichoud (sous partie des n° 205 et 206 B). Considérant que les plans et devis dressés par M. Delimoges paraissent convenablement établis que le devis se monte à 29 000 francs y compris un mobilier de 500 francs pour la classe des garçons et autant pour les filles. L'état, étant donné les faibles revenus de la commune prendra en charge 80% du montant de la dépense à faire. Les plans et devis sont approuvés par le conseil municipal.

1er juin 1893. Le dernier recensement fait état de 410 habitants.

20 août 1893. Note de l'inspection primaire. Les écoles actuelles sont délabrées, tout y est mauvais, même les murs, on ne peut songer à les restaurer. Elles sont en outre insuffisantes, les deux salles de classe ayant ensemble une surface de 63 mètres carrés ont reçu en février et mars de la présente année scolaire 65 enfants, dont 41 filles. Le nombre des élèves inscrits dans les deux écoles n'est pas descendu au-dessous de 56 en 1892-1893. La commune compte 410 habitants, sa population tend à s'accroître à cause du voisinage d'Aix-les-Bains et du chemin de fer du Revard. Une laiterie à l'usage des baigneurs d'Aix vient d'être établie aux Corbières. Le logement de l'instituteur (3 pièces) compte une surface de 31 m², celui de l'institutrice (2 pièces) de 18 m². Le groupe scolaire neuf doit être construit sur l'emplacement du groupe existant. Les latrines sont trop rapprochées des classes et des logements, il convient de les reporter dans les angles nord et sud des préaux.

8 septembre 1893 : sur le projet dressé par Monsieur Delimoges, architecte à Aix-les Bains pour la construction d'un groupe scolaire à Pugny

7 mars 1895. Plans du groupe scolaire. Lettre A : « Commune de Pugny-Chatenod / Maison d'écoles / Plan de situation / Echelle 0,01 par mètre / F. DELIMOGE / architecte / Aix-les-Bains (tampon encre bleue) / Vu et approuvé conformément à notre arrêté de ce jour Chambéry, le 7 mars 1895 / le secrétaire général de la préfecture. »

22 avril 1895. Pétition de 65 signataires (la liste électorale comprend 129 inscriptions) en faveur d'un autre emplacement pour le groupe scolaire, au midi du village un terrain appartenant à M. Pichoud Barbaz Lucien qui est sous tous les rapports beaucoup plus avantageux que celui actuellement occupé par le groupe scolaire à détruire. Lieu plus sain (l'ancien groupe est proche du cimetière). Problèmes avancés par le conseil municipal : refaire les plans et devis, la nouvelle école serait dans le voisinage immédiat d'un bâtiment à destination d'auberge dont la construction est presque terminée...

6 octobre 1895. Exertier Aimé, maire. Vente des démolitions de l'ancienne maison d'école. Lot 1 : cabinets d'aisance situés à l'ouest de la mairie adjugés à M. Fontana Louis, entrepreneur d'Aix [FONTANA FRERES Entrepreneurs à Aix-les-Bains et Frontenex (Savoie). Lot 2 : cabinet d'aisance au midi de la mairie adjugé à Exertier Claude de Pugny. Lot 3 : un bâtiment (cave et rustique) au levant de la mairie, adjugé à Fontana Louis. Lot 4 : un grand bâtiment (mairie et écoles) construit en pierre et couvert d'ardoises, adjugé à Fontana Louis pour 630 francs. École et autres bâtiments, démolition (vente aux enchères) 1895

6 octobre 1895 : procès-verbal de l'adjudication aux enchères des démolitions de la maison d'écoles et de ses dépendances. Exertier Aimé, maire. 1° Cabinet et aisances situés au couchant de la mairie, construit en pierres et couvert en ardoises : Fontanaz Louis, entrepreneur d'Aix-les-Bains. 2° Cabinets d'aisances situés au midi de la mairie, construits en pierres et couverts en ardoises : Exertier Louis, de Pugny-Châtenod. 3° Un bâtiment (caves et rustiques) situé au levant de la mairie, construit en pierre et couvert en ardoises : Fontanaz Louis. 4° Un grand bâtiment mairie et maison d'écoles, construit en pierre et couvert en ardoises : Fontanaz Louis pour 630 francs.

1895. Plans et devis marché, 1895 Plan : COMMUNE DE PUGNY-CHATENOD / MAISON D'ECOLLES / PLAN SOUS-SOL // PROFIL EN LONG AILE GAUCHE // PROFIL EN LONG AILE DROITE // PROFIL EN LONG PARTIE CENTRALE

1895. Commune de Pugny-Châtenod / Maison d'écoles / Cahier des charges particulières à l'entrepreneur. La molasse pour encadrements des portes et fenêtres proviendra des carrières des Preudes (?) près de Pugny. La couverture sera à tuiles losangées de Montchanin. Les cloisons seront en briques creuses. Les cheminées seront en marbre ordinaire du pays façon capucin simple, la garniture intérieure se composera de molasse.

10 février 1896 : acquisition de terrains pour jardins de l'instituteur. Par délibération du 28 mai 1893 a été voté la construction d'un groupe scolaire. Par décision du 28 février 1894, M. le Ministre de l'instruction publique a alloué une subvention en capital de 23 200 francs. Au sujet des terrains à acquérir pour l'établissement (en partie) des communs (bûcher, buanderie et écuries) il a été obtenu de François Coisset et de Noël Coisset une vente ferme contractée le 18 mars 1893. Au sujet du terrain à occuper pour les jardins des instituteurs, il a été obtenu d'Henri Pichoud une promesse de vente d'une partie de son champ (section B sous partie 205 et 206) pour 1085 francs.

Avant avril 1896. Pétition (57 signatures) des chefs de famille de Pugny-Chatenod établie dans le but d'obtenir la translation du groupe scolaire sur un autre emplacement. Désir de voir le nouveau groupe scolaire dont l'adjudication doit être donnée le 13 avril courant élevé sur un autre emplacement que celui qui a été choisi. Il existe au centre du village un terrain appartenant à Pichoud Barbaz Lucien plus avantageux. L'ancien emplacement est encaissé et situé entre deux ruisseaux avec deux ravins assez profonds non loin. Architecte : devis, préparation 1893 – 1896.

19 avril 1896 : devis approximatif pour supplément de fondations pour la construction d'une maison d'écoles (le terrain est mou sur les 2/3 de la surface du bâtiment) par l'architecte Delimoges. Battage de 80 pieux en sapin de 2,5 m de haut.

19 mai 1896. Emplois du rabais d'adjudication pour des travaux supplémentaires de fondations nécessités par la nature mouvante du sol de l'emplacement, plans et devis de M. Delimoges pour 2 005 francs

28 mai 1896 : groupe scolaire : M. Fontana Louis, entrepreneur, M. Delimoges, architecte. Projet de route devant conduire du village Chef-lieu au hameau des Hôtes qui partirait au couchant de la maison Pichoud François.

Considérant que l'ancien bâtiment communal servant d'école et de mairie a été démoli et que par suite la commune ne possède plus actuellement de salle de mairie. Attendu que dans le groupe scolaire en construction il existe un local désigné sous le nom de salle de dessin, de couture, de travaux manuels dont la destination pourrait être changée sans aucun préjudice pour les écoles. Attendu que les salles de classe sont largement suffisantes pour abriter la peu nombreuse population scolaire de la commune...délibère qu'il y a lieu de demander l'autorisation de convertir le local dont il s'agit en salle de mairie et il est fait l'offre à l'état d'une indemnité de 200 francs.

28 mai 1896. Le conseil municipal demande que la salle de dessin et de travail manuel du groupe scolaire en construction au chef-lieu soit cédée à la commune pour servir de salle de mairie et offrira à l'état une compensation de 200 francs. Acceptation sur le principe mais somme qui ne semble pas assez importante, une estimation sera faite par l'architecte. La commune demande à ce qu'il n'y ait pas de chiffrage de la part de l'architecte, elle propose 600 francs dont 500 pour la mairie et 100 pour le bûcher des écoles qui servirait à remiser la pompe à incendie. Refus de l'inspection primaire, un devis de prix des locaux destinés à servir de mairie et de hangar pour pompe à incendie est réalisé le 15 décembre 1896, pour un montant total de 1136,75 francs.

28 juin 1896 : modification à la construction du groupe scolaire (tuiles de Montchemin par tuiles de Chagny, suppression du plancher brut des combles par une chape au mortier bâtard composé de chaux hydraulique et de plâtre, de loger les cabinets en encoche dans le mur de soutènement du jardin afin de laisser libre le passage derrière la maison)

11 novembre 1896. Procès-verbal de réception provisoire du chantier réalisé par Fontana Louis, adjudé le 5 octobre 1895. [Délais très courts !] 20 décembre 1896 : Location de locaux provisoires pour les classes et les logements des instituteurs le temps de la réalisation du groupe scolaire. L'amortissement de l'ancien groupe scolaire n'est pas terminé 7 mai 1897 : courrier de l'entrepreneur Fontana Frères à Aix-les-Bains & Frontenex. Il attend le décompte définitif validé par le conseil municipal. En attendant il conserve les clefs du bâtiment achevé. Il est également l'auteur du groupe scolaire du Montcel. Adjudication passée le 5 octobre 1895.

16 mai 1897 : acceptation du décompte des travaux de la maison d'école. La construction du groupe scolaire est actuellement achevée et que les locaux sont habitables. L'entrepreneur Fontana Louis demande le décompte général des travaux. Montant total : 33 356,25 francs. Honoraires de l'architecte : 1677,85 francs. Ressources : subvention de l'état : 23 200 francs, emprunt communal : 5800 francs, votes du conseil : 2500 francs, reliquat du budget de 1897 : 1000 francs. Le maire expose que depuis la démolition de l'ancienne maison d'école, soit depuis le 15 mars 1896, la commune a occupé divers locaux appartenant aux sieurs Fressoz Pierre et Exertier Pierre et dans lesquelles elle a provisoirement installé les divers services municipaux : mairie, salles de classe et logement des instituteurs. La construction du groupe scolaire est achevée et l'emménagement est proche. Il est voté une indemnité aux loueurs.

23 mai 1897. La commune approuve le décompte des travaux exécutés par MM. Fontana frères qui s'élève à 33 356,25 francs. Les locaux sont habitables et la commune va emménager pour limiter le montant des locations en cours pour loger mairie, classes et logements des instituteurs et institutrice. 3 novembre 1897 : réception définitive d'un groupe scolaire avec les dépendances par l'architecte F. Delimoges. [la partie occupée par la salle de la mairie se trouve au rez-de-chaussée de l'avant corps]

3 novembre 1897. Réception définitive des travaux.

14 décembre 1897. Le ministère de l'instruction primaire accepte la somme de 1000 francs pour l'aménagement de la mairie et de la pompe dans l'école. 8 août 1929 : préaux de l'école. Le conseil municipal décide d'installer dans les cours des écoles deux préaux. Le premier au nord-est de la cour des garçons, adossé aux deux murs, dans la cour des filles il serait adossé au bâtiment de la mairie. Il aura 6m de long à partir de l'angle SO de la mairie. Les deux pieux seront montés sur deux charpentes en fer et couvertes de tôles ondulées. M. Dagand Noël est prié de fournir un devis.

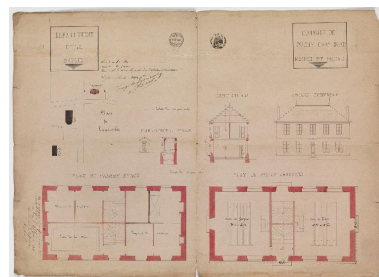
Illustrations



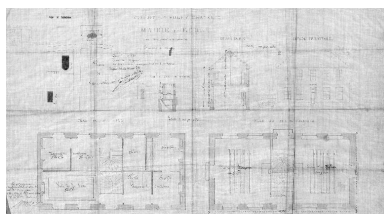
Plan de situation de la
mairie-école en 1880.
Dess. Thierry Monnet
IVR84_20177300791NUD



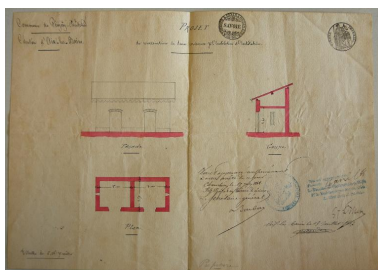
Plan de situation sur
le cadastre de 1958.
Dess. Thierry Monnet
IVR84_20177300792NUD



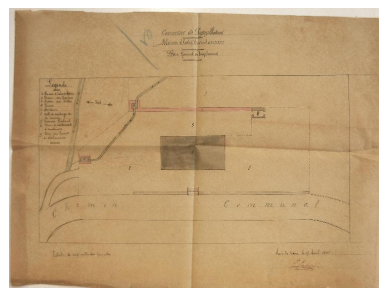
AD 73. Plans, coupes,
élévation école-mairie. 1864
Phot. Thierry Leroy
IVR84_20177301718NUCA



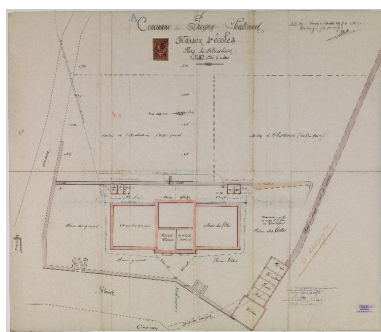
AD 73. Plans, coupes,
élévation école-mairie. 1864
Phot. Thierry Leroy
IVR84_20177301722NUC



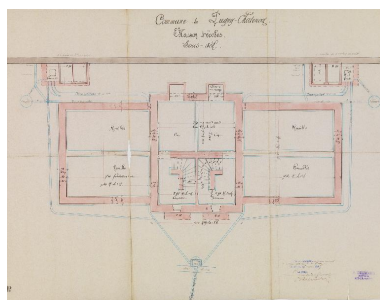
AD 72. Projet de construction de deux
caveaux pour les instituteurs, 1867
Phot. Thierry Monnet
IVR84_20177300794NUCA



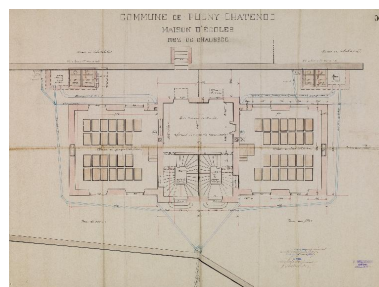
AD 73. Plan général de
l'emplacement de ma maison
d'écoles, mairie et accasseoires. 1882
Phot. Thierry Monnet
IVR84_20177300793NUCA



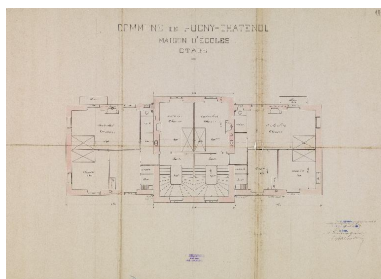
AD 73. Maison d'écoles,
plan de situation. 1895
Phot. Thierry Leroy
IVR84_20177301723NUCA



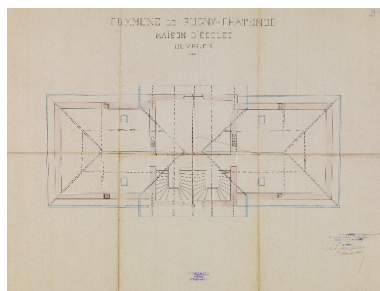
AD 72. Maison d'écoles,
plan du sous-sol. 1895
Phot. Thierry Leroy
IVR84_20177301724NUCA



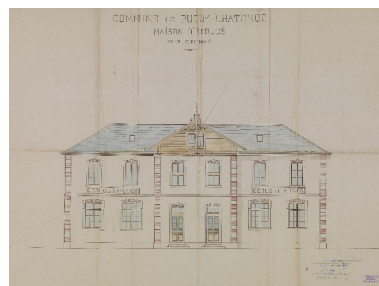
AD 73. Maison d'écoles, plan
du rez-de-chaussée. 1895
Phot. Thierry Leroy
IVR84_20177301725NUCA



Ad 73. Maison d'écoles,
plan de l'étage. 1895
Phot. Thierry Leroy
IVR84_20177301726NUCA



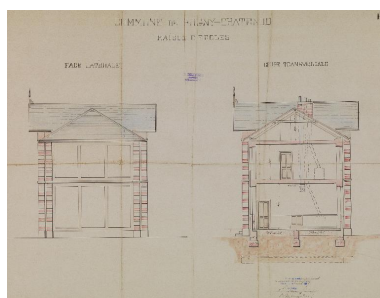
AD 73. Maison d'écoles,
plan des combles. 1895.
Phot. Thierry Leroy
IVR84_20177301727NUCA



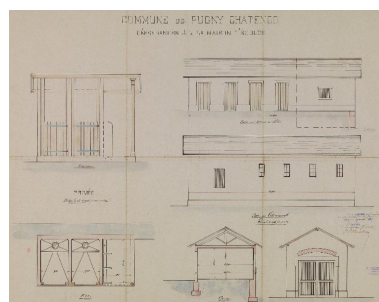
AD 73. Maison d'écoles, façade
principale orientée à l'ouest. 1895.
Phot. Thierry Leroy
IVR84_20177301728NUCA



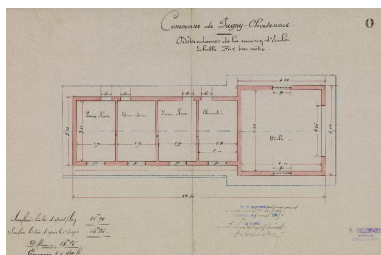
AD 73. Maison d'écoles,
élévation de la façade est. 1895.
Phot. Thierry Leroy
IVR84_20177301729NUCA



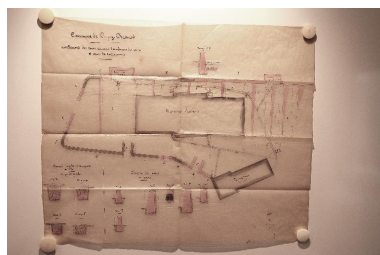
AD 73. Maison d'écoles, coupes sur
la face latérale et transversale. 1895.
Phot. Thierry Leroy
IVR84_20177301730NUCA



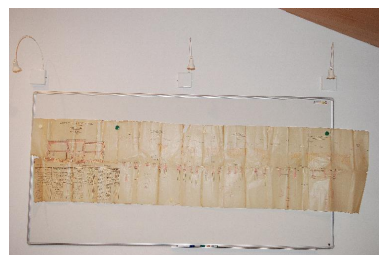
AD 73. Maison d'écoles.
Dépendances : plans,
élévations, coupes. 1895.
Phot. Thierry Leroy
IVR84_20177301731NUCA



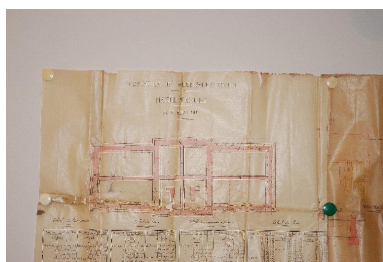
AD 72. Maison d'écoles.
Dépendance : plan du
rez-de-chaussée. 1895.
Phot. Thierry Leroy
IVR84_20177301732NUCA



AC Pugny-Chatenod. Nivellement des
cours, murs de soutènement. 1896.
Phot. Thierry Monnet
IVR84_20177300795NUCA



AC Pugny-Chatenod. Plan sous-
sol et pieux de fondation. 1896.
Phot. Thierry Monnet
IVR84_20177300797NUCA



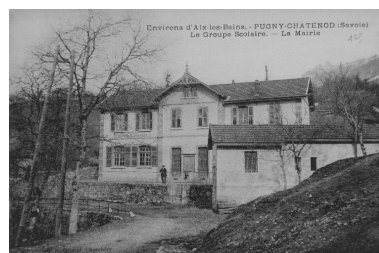
AC Pugny-Chatenod. Plan sous-sol et emprise des pieux de fondation. 1896.

Phot. Thierry Monnet
IVR84_20177300796NUCA



[Vue d'ensemble de l'école de Pugny-Chatenod]. Photographie argentique bistre. Limite 19e siècle 20e siècle. (AP Marc Morand).

Phot. Thierry Monnet
IVR84_20177302037NUCA



Environs d'Aix-les-Bains. – PUGNY-CHATENOD (Savoie)

Le Groupe Scolaire. – La Mairie 1019. Carte postale 1er quart 20e siècle (AP Podevin)

Phot. Eric Dessert
IVR84_20167303037NUCB



PUGNY-CHATENOD-s/-AIX-les-BAINS – Les écoles. Carte postale, 1er quart 20e siècle (AP Podevin).

Phot. Eric Dessert
IVR84_20167303147NUCB



Vue d'ensemble de l'ancienne mairie-école.

Phot. Eric Dessert
IVR84_20167303728NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Présentation de la commune de Pugny-Chatenod (IA73003789) Rhône-Alpes, Savoie, Pugny-Chatenod

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Village de Pugny-Chatenod (IA73004647) Rhône-Alpes, Savoie, Pugny-Chatenod

Auteur(s) du dossier : Thierry Monnet, Thierry Monnet, Caroline Guibaud

Copyright(s) : © Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges



Plan de situation de la mairie-école en 1880.

Référence du document reproduit :

- **Plan cadastral du premier cadastre français, 1880**

AD Savoie. Cote : 3P 7206. Section B, feuille n°2. Commune de Pugny-Chatenod. Service du Cadastre de Chambéry. - Plans cadastraux, états de sections et matrices cadastrales. Plan cadastral du premier cadastre français, 1880. Plan terminé sur le terrain le 25 mai 1880, sous la direction de M. Sarette, Directeur des contributions directes, M. Granier, Géomètre en chef. Plan effectué par M. Barthélemy Ferdinand, géomètre du Cadastre. Ech : 1 /10 000e
AD Savoie : 3P 7206

IVR84_20177300791NUD

Auteur de l'illustration : Thierry Monnet

Date de prise de vue : 2017

Technique de relevé : relevé manuel ; Échelle : 1 : 5000

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Archives départementales de la Loire
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan de situation sur le cadastre de 1958.

Référence du document reproduit :

- **Plan cadastral révisé de 1958**

AD Savoie. Cote : 3P 7207. Section B, feuille n° 2. Commune de Pugny-Chatenod. Service du Cadastre de Chambéry. - Plans cadastraux, états de sections et matrices cadastrales. Plan cadastral révisé de 1958 à partir du plan cadastral du premier cadastre français, 1880. Plan terminé sur le terrain le 10 mai 1880, sous la direction de M. Sarette, Directeur des contributions directes, M. Granier, Géomètre en chef. Plan effectué par M. Barthélemy Ferdinand, géomètre du Cadastre. Ech : 1 / 10 000e.
AD Savoie : 3P 7207

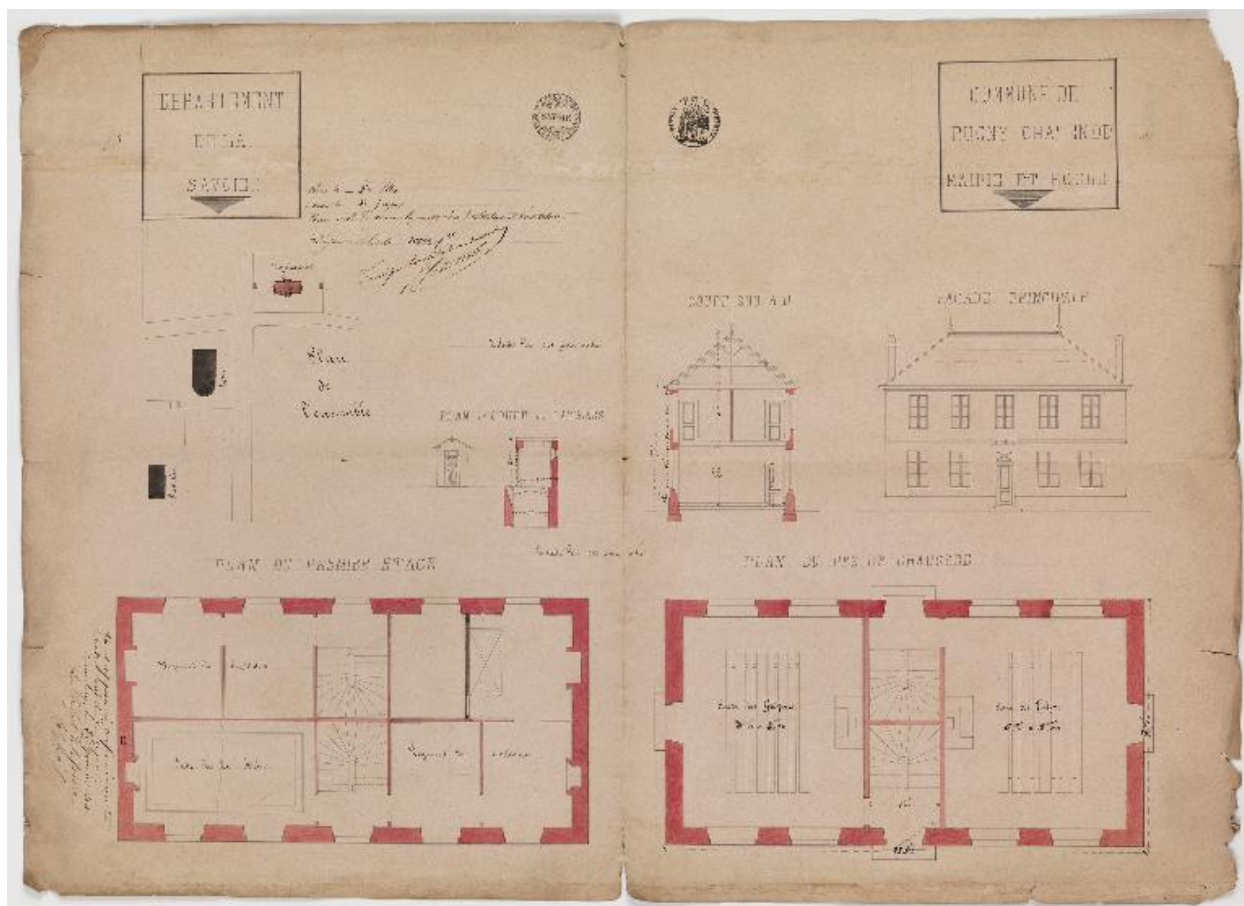
IVR84_20177300792NUD

Auteur de l'illustration : Thierry Monnet

Date de prise de vue : 2017

Technique de relevé : relevé manuel ; Échelle : 1 : 5000

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Archives départementales de la Loire
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



AD 73. Plans, coupes, élévation école-mairie. 1864

Référence du document reproduit :

- **AD Savoie, cote 2o 2163, commune de Pugny-Chatenod. Département de la Savoie / Commune de Pugny-Châtenod / Mairie et école. 1864.**

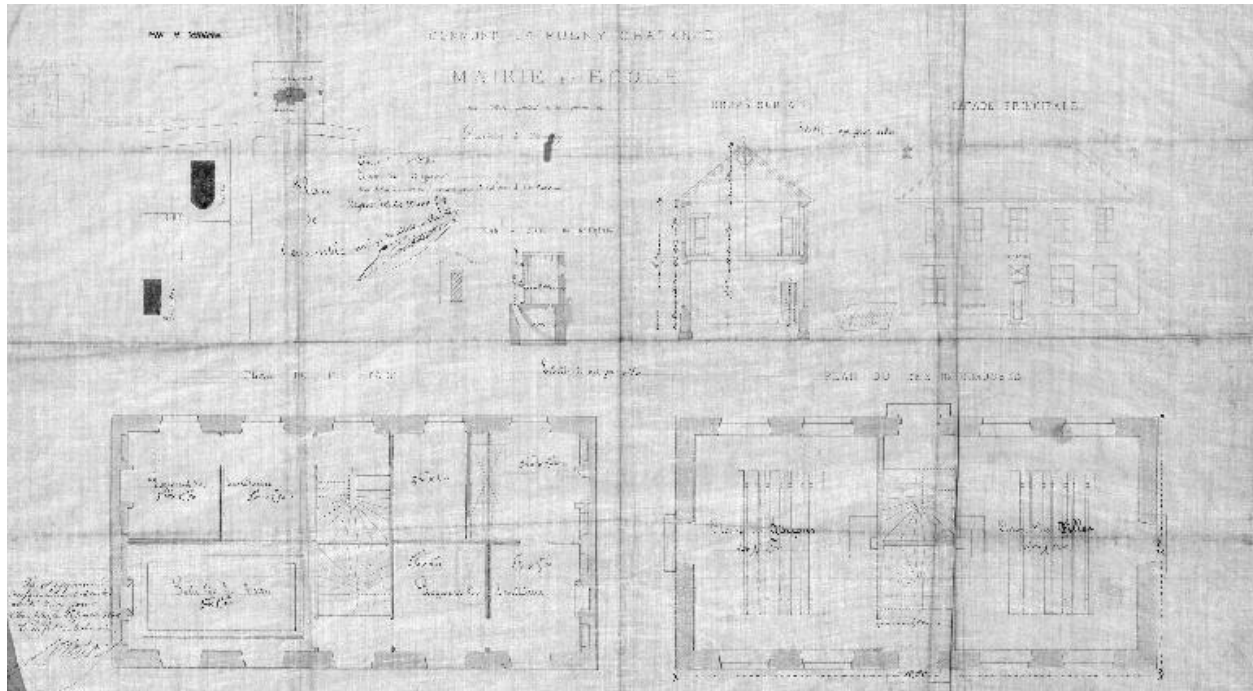
AD Savoie, cote 2o 2163, commune de Pugny-Chatenod. « Département de la Savoie / Commune de Pugny-Châtenod / Mairie et école / Classe de 30 filles / classe de 30 garçon / Une salle de mairie , logement pour l'instituteur et l'institutrice / Dépense totale de 10 000 frs / Dressé par l'architecte à Chambéry / signé Poncini / Plan de l'ensemble / Plan et coupe des latrines / Coupe sur A B / Façade principale / échelle de 0,01 pour mètre / Plan du premier étage / Plan du rez-de-chaussée / échelle de 0,02 pour mètre / Vu et approuvé conformément à notre arrêté de ce jour / Chambéry, le 22 janvier 1864 / le Préfet de la Savoie / signature. »
Plan à l'encre noire avec rehaut de noir et rouge, sur papier dessin. Dim : h = 50 ; la = 69
AD Savoie : 2o 2163

IVR84_20177301718NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Leroy

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges ; © Archives départementales de la Savoie

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



AD 73. Plans, coupes, élévation école-mairie. 1864

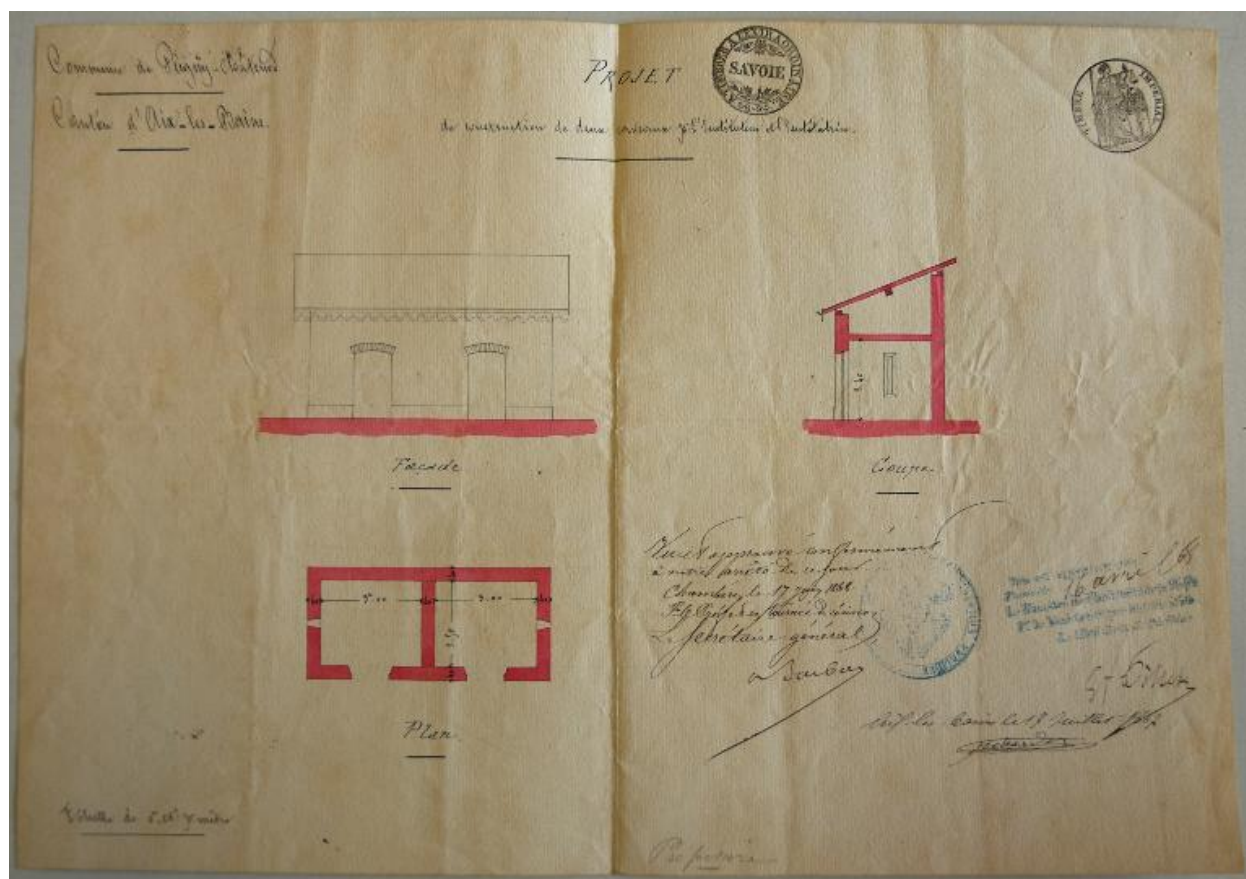
Référence du document reproduit :

- **AD Savoie, cote 2o 2163, commune de Pugny-Chatenod. Département de la Savoie / Commune de Pugny-Châtenod / Mairie et école. 1864.**
AD Savoie, cote 2o 2163, commune de Pugny-Chatenod. « Département de la Savoie / Commune de Pugny-Châtenod / Mairie et école / Classe de 30 filles / classe de 30 garçon / Une salle de mairie , logement pour l'instituteur et l'institutrice / Dépense totale de 10 000 frs / Dressé par l'architecte à Chambéry / signé Poncini / Plan de l'ensemble / Plan et coupe des latrines / Coupe sur A B / Façade principale / échelle de 0,01 pour mètre / Plan du premier étage / Plan du rez-de-chaussée / échelle de 0,02 pour mètre / Vu et approuvé conformément à notre arrêté de ce jour / Chambéry, le 22 janvier 1864 / le Préfet de la Savoie / signature. »
Plan à l'encre noire avec rehaut de noir et rouge, sur papier calque huilé. Dim : h = 50 ; la = 69
AD Savoie : 2o 2163

IVR84_20177301722NUC

Auteur de l'illustration : Thierry Leroy

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges ; © Archives départementales de la Savoie
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



AD 72. Projet de construction de deux caveaux pour les instituteurs, 1867

Référence du document reproduit :

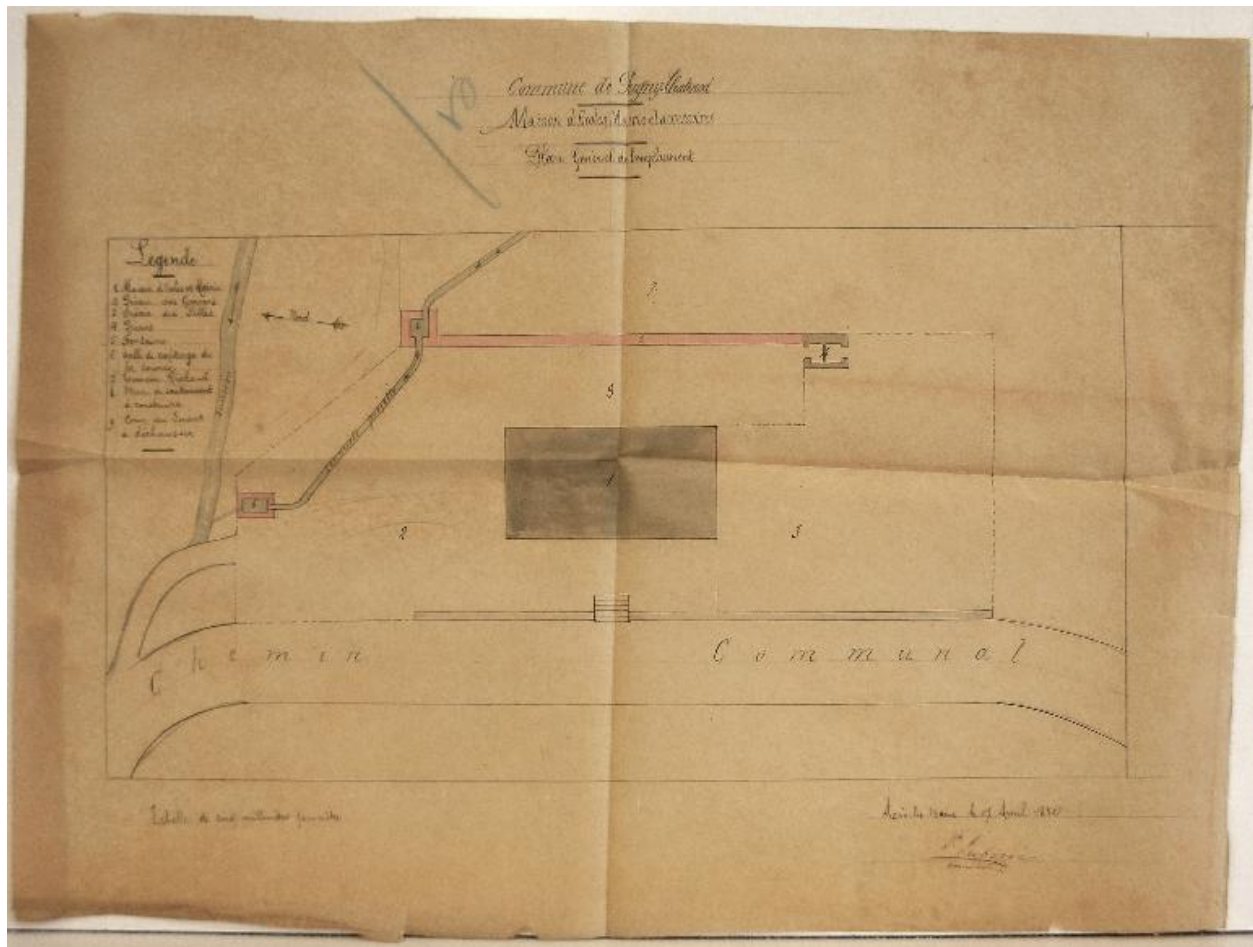
- **AD Savoie, cote 2o 2163, commune de Pugny-Chatenod. Commune de Pugny-Châtenod / Canton d'Aix-les-Bains / Projet / de construction de deux caveaux pour l'instituteur et l'institutrice. 1867**
AD Savoie, cote 2o 2163, commune de Pugny-Chatenod. Commune de Pugny-Châtenod / Canton d'Aix-les-Bains / Projet / de construction de deux caveaux pour l'instituteur et l'institutrice / façade, Plan, Coupe / Aix-les-Bains le 17 juillet 1867 / signé Grisard / échelle de 0,01 pour mètre.
Plan à l'encre noire avec rehaut rouge sur papier dessin. Dim : h = 25,2 ; la = 36
AD Savoie : 2o 2163

IVR84_20177300794NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Monnet

Date de prise de vue : 2016

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges ; © Archives départementales de la Savoie
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



AD 73. Plan général de l'emplacement de ma maison d'écoles, mairie et accasseoires. 1882

Référence du document reproduit :

- **AD Savoie, cote 2o 2164, commune Pugny-Chatenod. Plan : Commune de Pugny-Châtenod / Maison d'écoles, Mairie et accessoires. 1882**

AD Savoie, cote 2o 2164, commune Pugny-Chatenod. Plan : « Commune de Pugny-Châtenod / Maison d'écoles, Mairie et accessoires / Plan général et emplacement / Echelle de 5millimètres par mètre / Aix-les-Bains le 17 avril 1882 / signé Lubini architecte »

Plan à l'encre noire, avec rehauts noirs, bleus et rouge sur papier calque. Dim : la = 38, ; h = 28,5

AD Savoie : 2o 2164

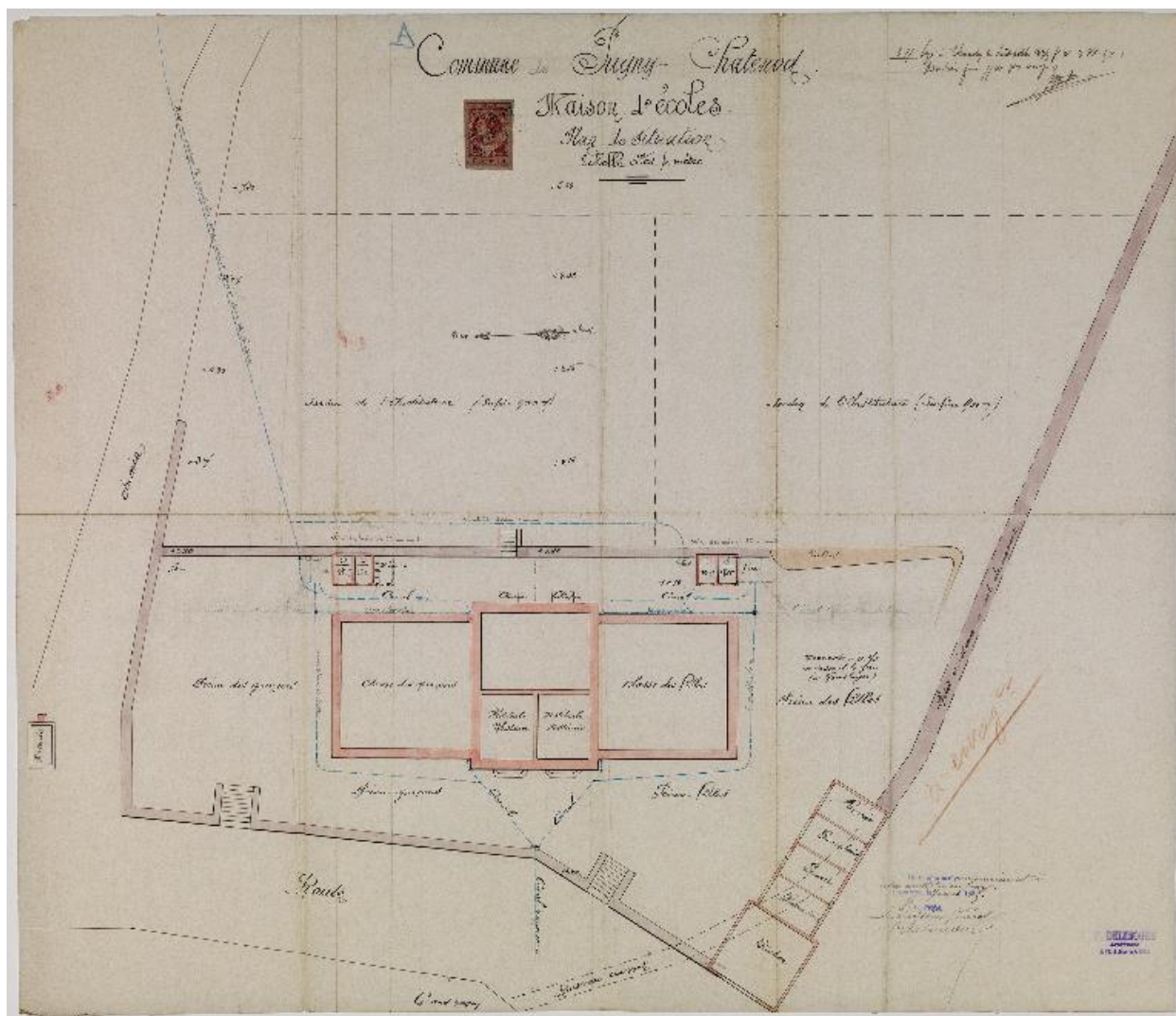
IVR84_20177300793NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Monnet

Date de prise de vue : 2016

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges ; © Archives départementales de la Savoie

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



AD 73. Maison d'écoles, plan de situation. 1895

Référence du document reproduit :

- **AD Savoie, cote 2O 2165, commune de Pugny-Chatenod. Lettre A : Commune de Pugny-Chatenod / Maison d'écoles / Plan de situation**

AD Savoie, cote 2O 2165, commune de Pugny-Chatenod. Lettre A : « Commune de Pugny-Chatenod / Maison d'écoles / Plan de situation / Echelle 0,01 par mètre / F.DELIMOGE / architecte / Aix-les-Bains (tampon encre bleue) / Vu et approuvé conformément à notre arrêté de ce jour Chambéry, le 7 mars 1895 / le secrétaire général de la préfecture. »

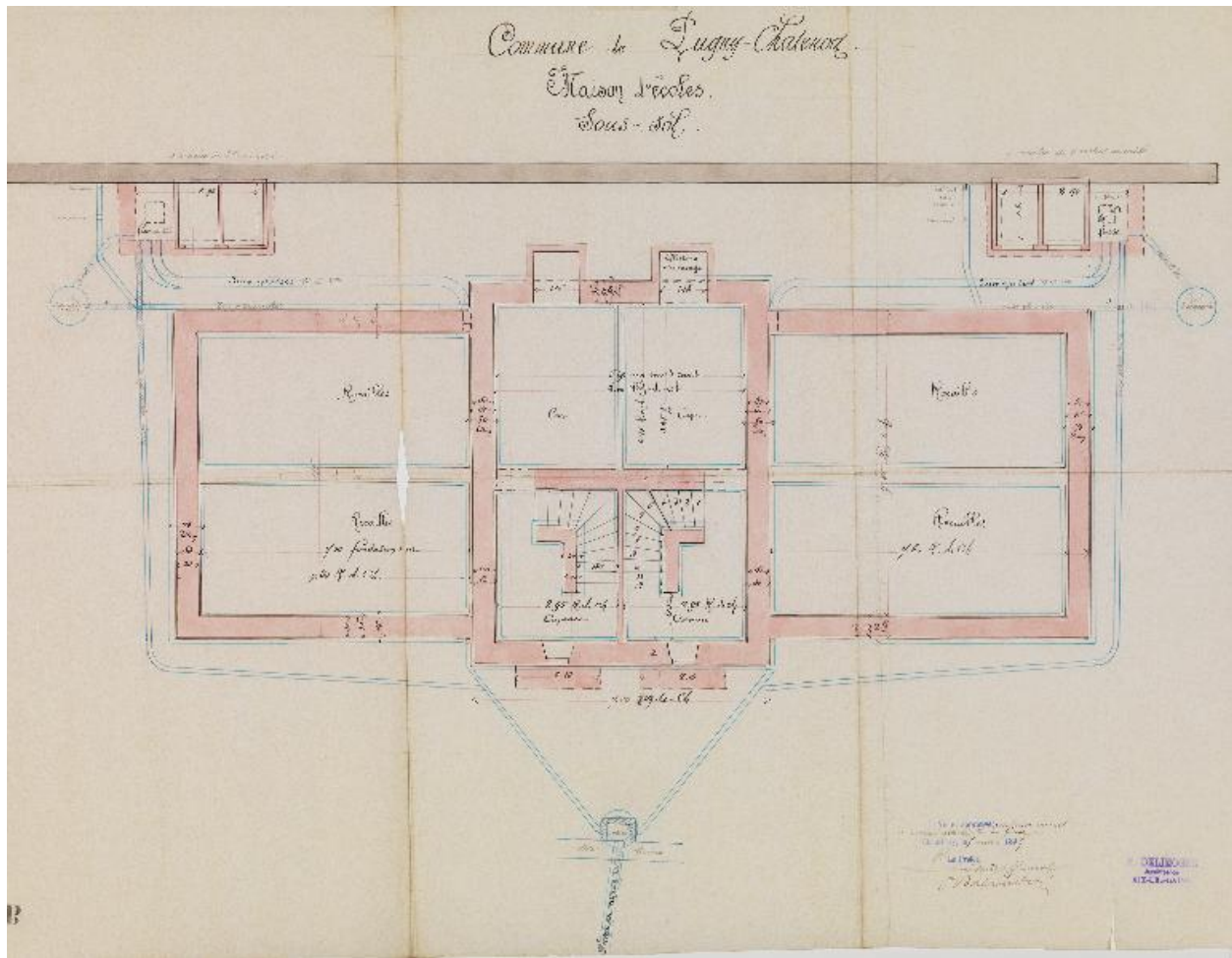
Plan encre noire, bleue, rehauts rose, violet, brun sur calque. Dim : h = 53,9; la = 62,6

AD Savoie : 2O 2165

IVR84_20177301723NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Leroy

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges ; © Archives départementales de la Savoie
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



AD 72. Maison d'écoles, plan du sous-sol. 1895

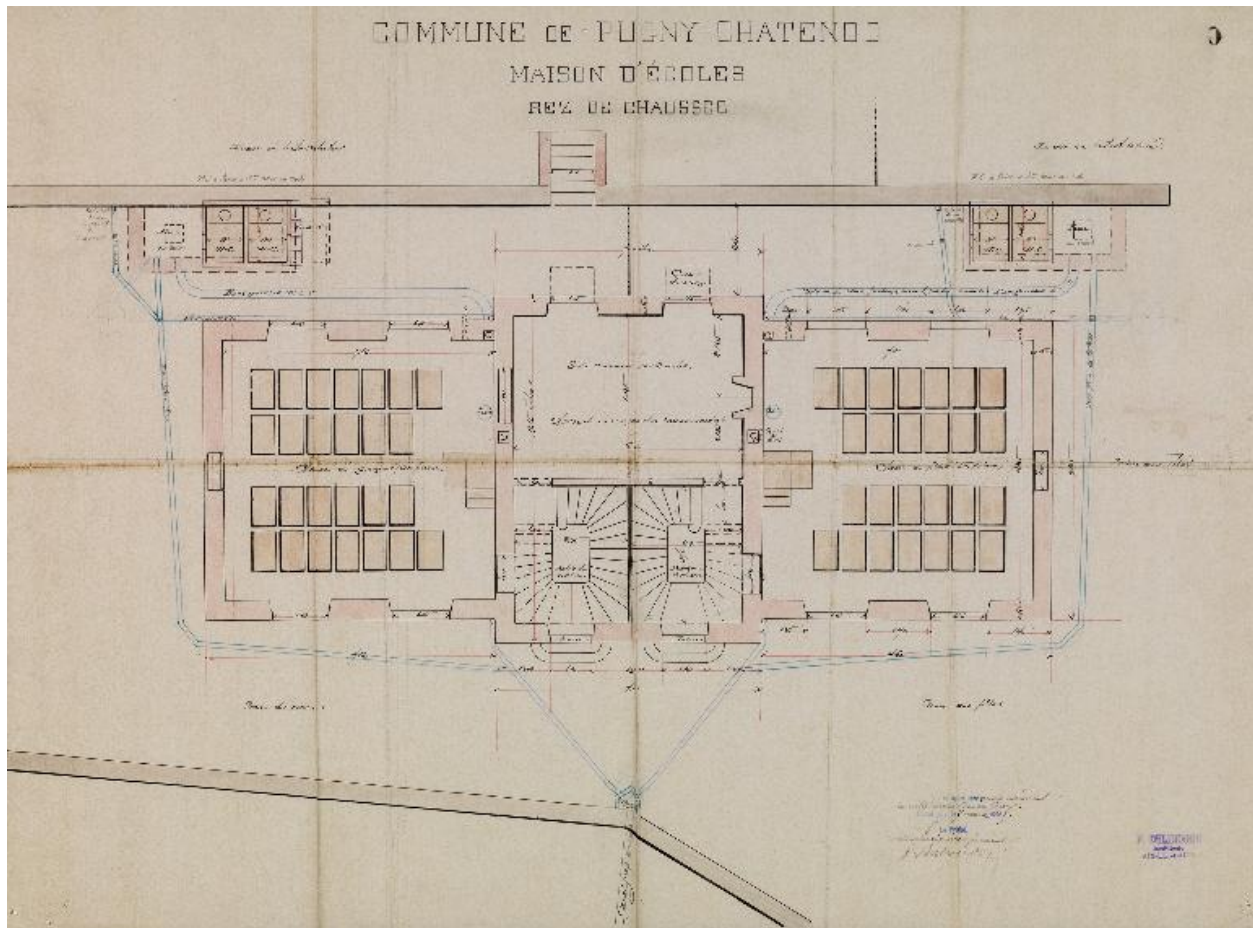
Référence du document reproduit :

- **AD Savoie, cote 2o 2165, commune de Pugny-Chatenod. Lettre B : Commune de Pugny-Châtenod / Maison d'écoles / Sous-sol. 1895**
AD Savoie, cote 2o 2165, commune de Pugny-Chatenod. Lettre B : « Commune de Pugny-Châtenod / Maison d'écoles / Sous-sol / F.DELIMOGE / architecte / Aix-les-Bains (tampon encre bleue) / Vu et approuvé conformément à notre arrêté de ce jour Chambéry, le 7 mars 1895 / le secrétaire général de la préfecture. ». Plan encre noire, bleue et rouge, rehauts rose et gris sur calque. Dim : h = 44,9; la = 61
AD Savoie : 2o 2165

IVR84_20177301724NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Leroy

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges ; © Archives départementales de la Savoie
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



AD 73. Maison d'écoles, plan du rez-de-chaussée. 1895

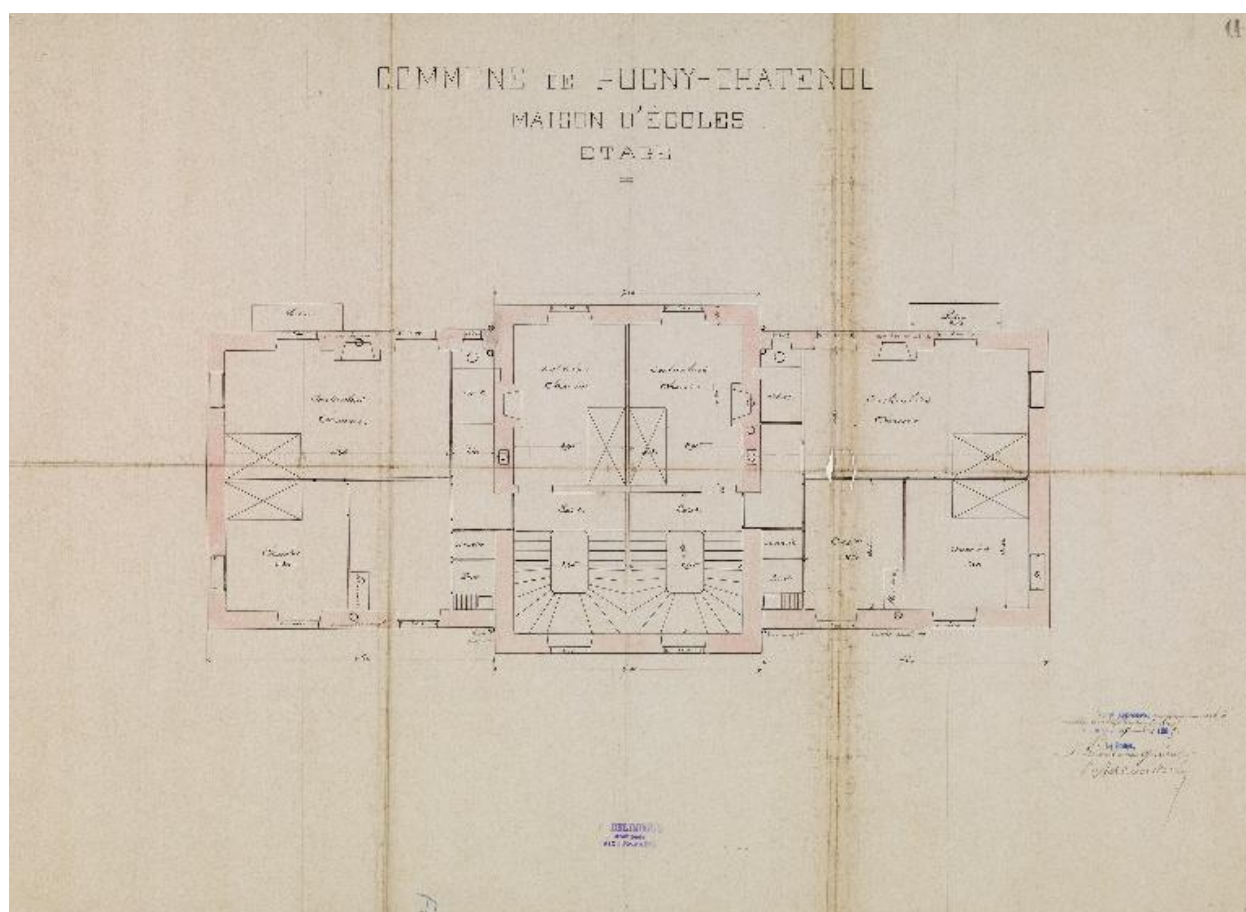
Référence du document reproduit :

- **AD Savoie, cote 2o 2165, commune de Pugny-Chatenod. Lettre C : COMMUNE DE PUGNY-CHATENOD / MAISON D'ÉCOLES / REZ-DE-CHAUSSEE. 1895**
AD Savoie, cote 2o 2165, commune de Pugny-Chatenod. Lettre C : « COMMUNE DE PUGNY-CHATENOD / MAISON D'ÉCOLES / REZ-DE-CHAUSSEE / F.DELIMOGES / architecte / Aix-les-Bains (tampon encre bleue) / Vu et approuvé conformément à notre arrêté de ce jour Chambéry, le 7 mars 1895 / le secrétaire général de la préfecture. »
Plan encre noire, bleue et rouge, rehauts marron, rouge, brun sur calque. Dim : h = 48,7 ; la = 66
AD Savoie : 2o 2165

IVR84_20177301725NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Leroy

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges ; © Archives départementales de la Savoie
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Ad 73. Maison d'écoles, plan de l'étage. 1895

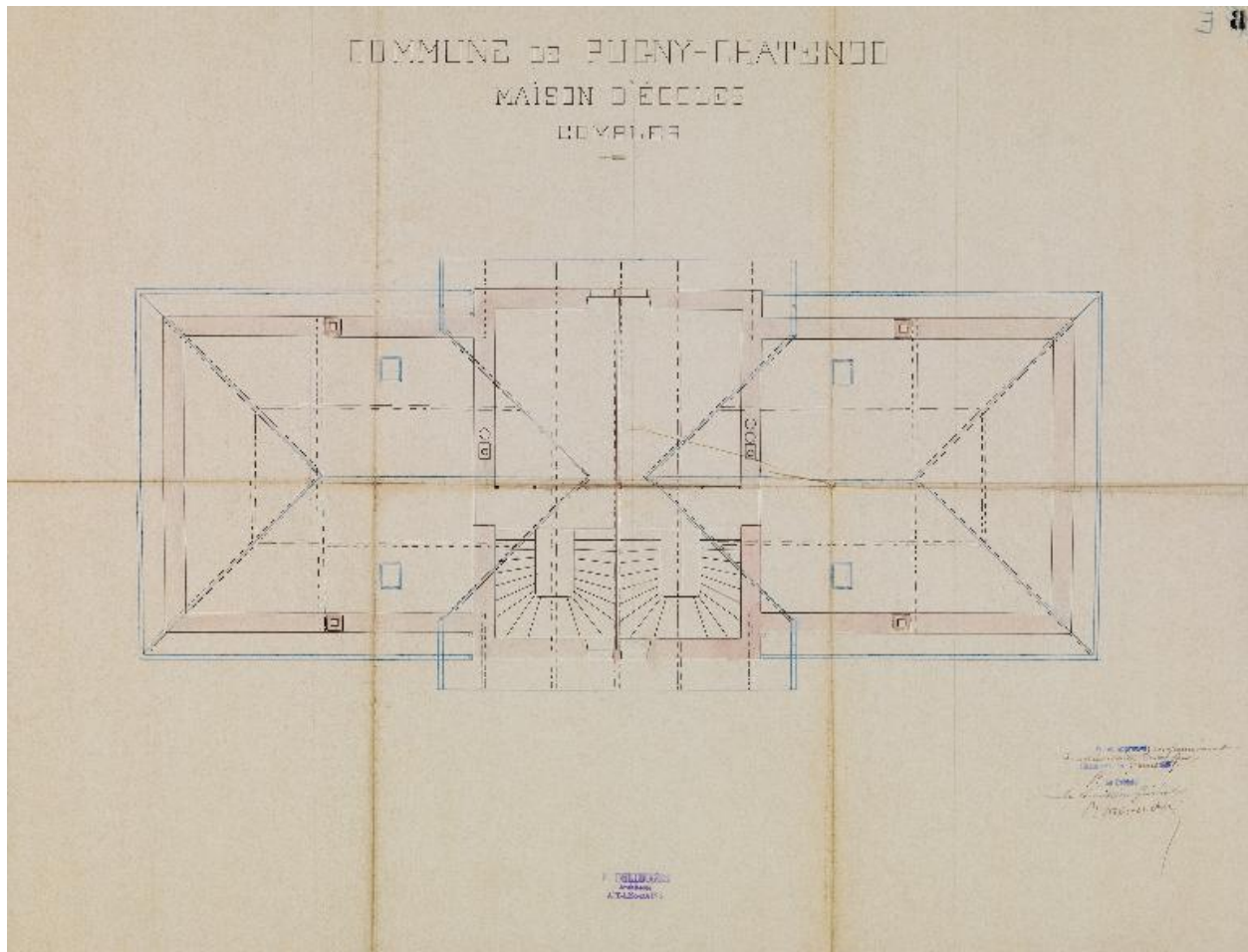
Référence du document reproduit :

- **AD Savoie, cote 2O 2165, commune de Pugny-Chatenod. Lettre D : COMMUNE DE PUGNY-CHATENOD / MAISON D'ÉCOLES / ETAGE. 1895.**
AD Savoie, cote 2O 2165, commune de Pugny-Chatenod. Lettre D : « COMMUNE DE PUGNY-CHATENOD / MAISON D'ÉCOLES / ETAGE / F.DELIMOGE / architecte / Aix-les-Bains (tampon encre bleue) / Vu et approuvé conformément à notre arrêté de ce jour Chambéry, le 7 mars 1895 / le secrétaire général de la préfecture. ». Plan encre noire, rehauts rouge sur calque. Dim : h = 49 ; la = 67.
AD Savoie : 2o 2165

IVR84_20177301726NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Leroy

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges ; © Archives départementales de la Savoie
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



AD 73. Maison d'écoles, plan des combles. 1895.

Référence du document reproduit :

- **AD Savoie, cote 2o 2165, commune de Pugny-Chatenod. Lettre E : COMMUNE DE PUGNY-CHATENOD / MAISON D'ÉCOLES / COMBLES. 1895.**

AD Savoie, cote 2o 2165, commune de Pugny-Chatenod. Lettre E : « COMMUNE DE PUGNY-CHATENOD / MAISON D'ÉCOLES / COMBLES / F.DELIMOGE / architecte / Aix-les-Bains (tampon encre bleue) / Vu et approuvé conformément à notre arrêté de ce jour Chambéry, le 7 mars 1895 / le secrétaire général de la préfecture. ». Plan encre noire et bleue, rehauts rouge sur calque. Dim : h = 48,7 ; la = 62,7.

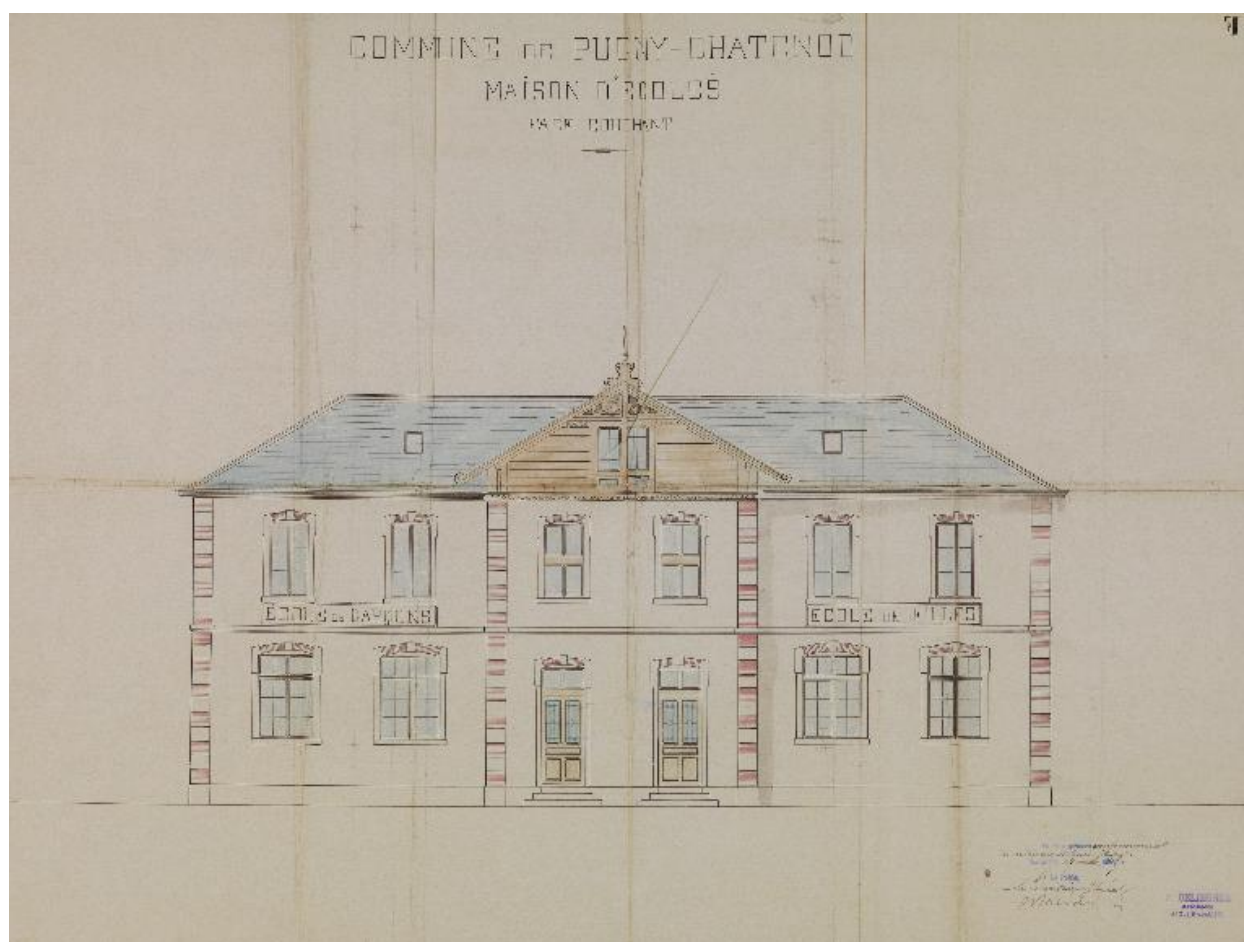
AD Savoie : 2o 2165

IVR84_20177301727NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Leroy

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges ; © Archives départementales de la Savoie

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



AD 73. Maison d'écoles, façade principale orientée à l'ouest. 1895.

Référence du document reproduit :

- **AD Savoie, cote 2o 2165, commune de Pugny-Chatenod. Lettre F : COMMUNE DE PUGNY-CHATENOD / MAISON D'ÉCOLES / FACE COUCHANT. 1895.**
AD Savoie, cote 2o 2165, commune de Pugny-Chatenod. Lettre F : « COMMUNE DE PUGNY-CHATENOD / MAISON D'ÉCOLES / FACE COUCHANT / F.DELIMOGE / architecte / Aix-les-Bains (tampon encre bleue) / Vu et approuvé conformément à notre arrêté de ce jour Chambéry, le 7 mars 1895 / le secrétaire général de la préfecture. »
Plan encre noire, bleue et rouge, rehauts brun et bleu sur calque. Dim : h = 49,8; la = 66,1
AD Savoie : 2o 2165

IVR84_20177301728NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Leroy

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges ; © Archives départementales de la Savoie
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



AD 73. Maison d'écoles, élévation de la façade est. 1895.

Référence du document reproduit :

- **AD Savoie, cote 2o 2165, commune de Pugny-Chatenod. Lettre G : COMMUNE DE PUGNY-CHATENOD / MAISON D'ÉCOLES / FACE AVANT. 1895.**

AD Savoie, cote 2o 2165, commune de Pugny-Chatenod. Lettre G : « COMMUNE DE PUGNY-CHATENOD / MAISON D'ÉCOLES / FACE AVANT / F.DELIMOGE / architecte / Aix-les-Bains (tampon encre bleue) / Vu et approuvé conformément à notre arrêté de ce jour Chambéry, le 7 mars 1895 / le secrétaire général de la préfecture. »

Plan encre noire, bleue et rouge, rehauts rose et bleu sur calque. Dim : h = 48,4 ; la = 62,8

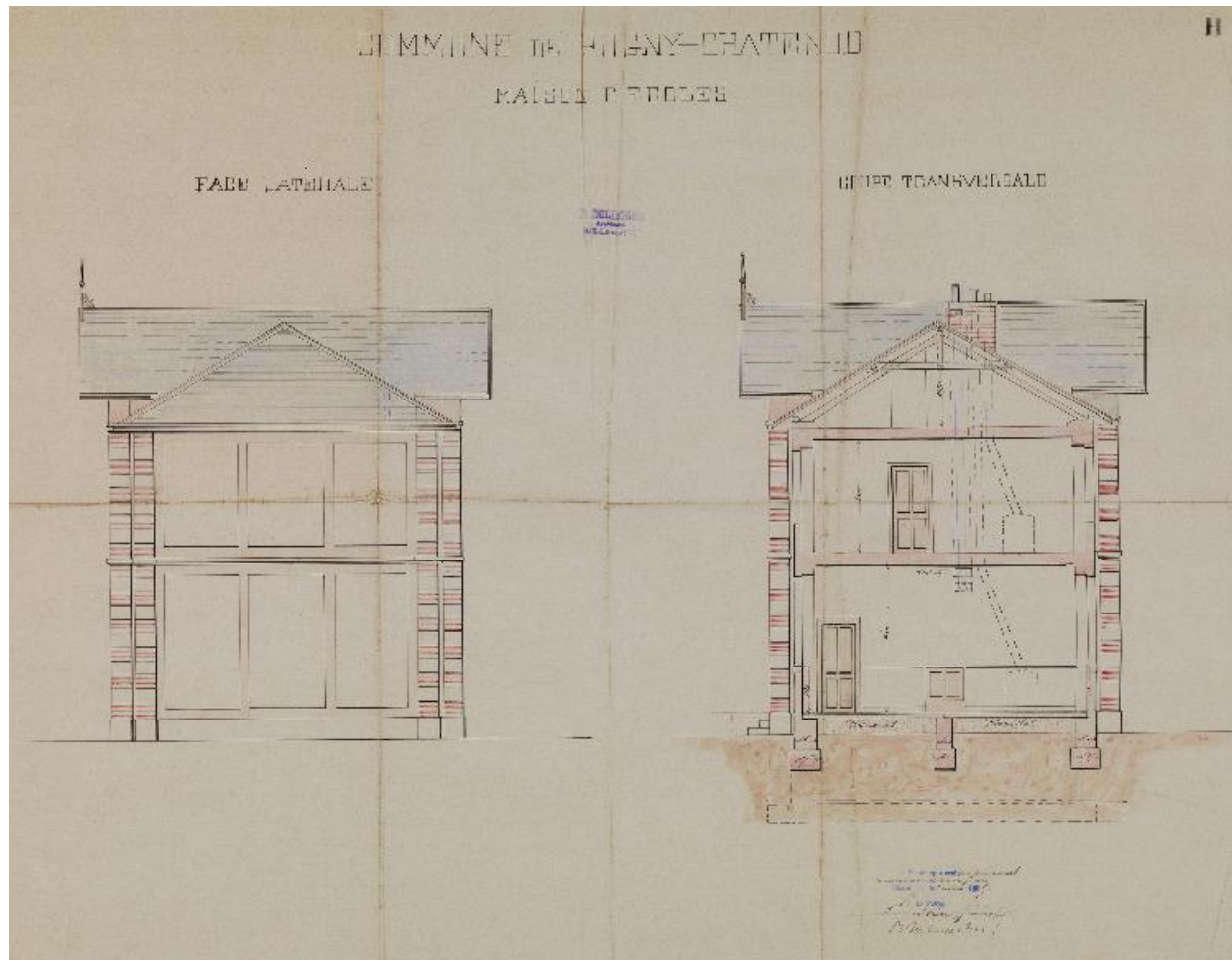
AD Savoie : 2o 2165

IVR84_20177301729NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Leroy

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges ; © Archives départementales de la Savoie

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



AD 73. Maison d'écoles, coupes sur la face latérale et transversale. 1895.

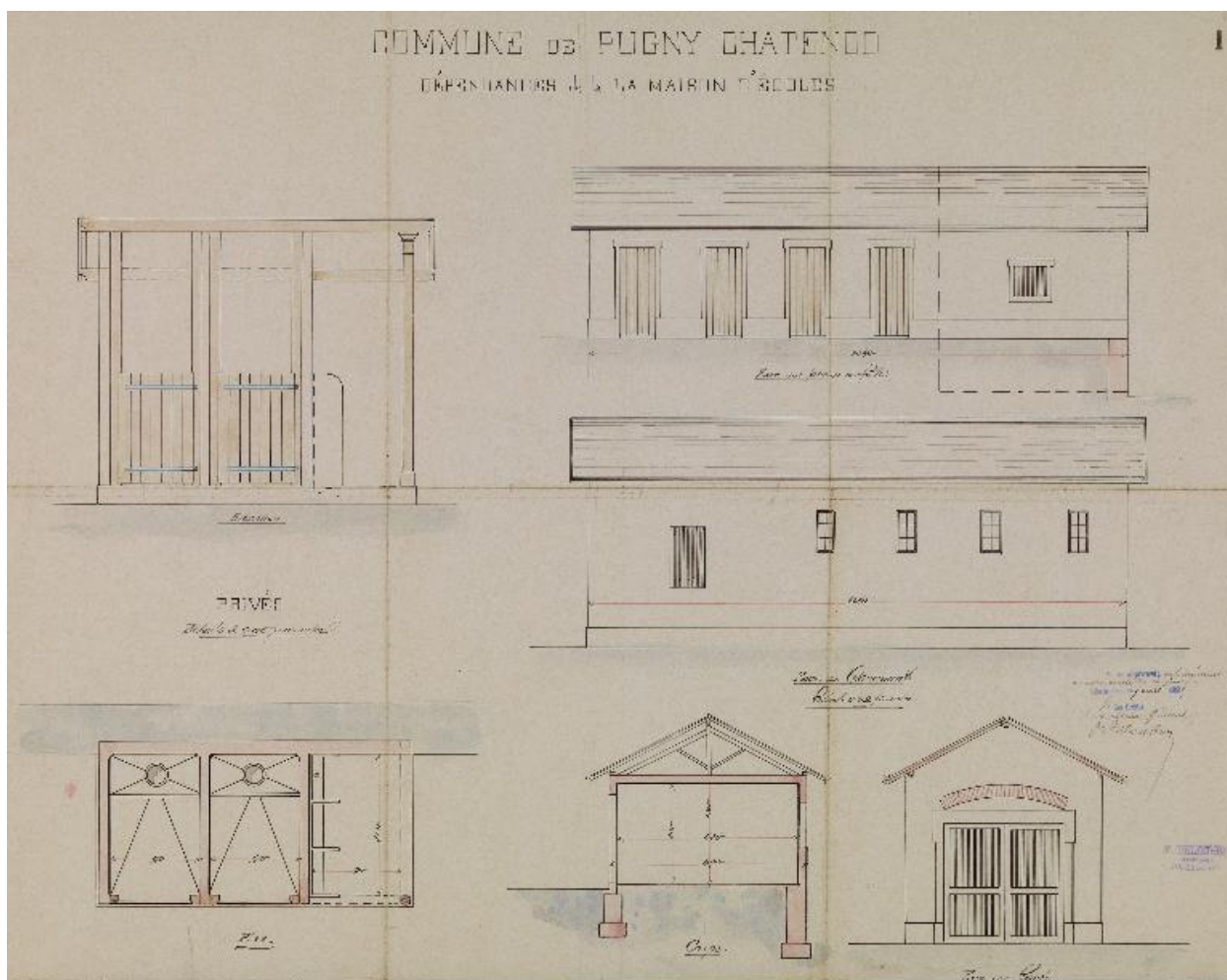
Référence du document reproduit :

- **AD Savoie, cote 2o 2165, commune de Pugny-Chatenod. Lettre H : COMMUNE DE PUGNY-CHATENOD / MAISON D'ÉCOLES / FACE PRINCIPALE / COUPE TRANSVERSALE. 1895.**
AD Savoie, cote 2o 2165, commune de Pugny-Chatenod. Lettre H : « COMMUNE DE PUGNY-CHATENOD / MAISON D'ÉCOLES / FACE PRINCIPALE / COUPE TRANSVERSALE / F.DELIMOGE / architecte / Aix-les-Bains (tampon encre bleue) / Vu et approuvé conformément à notre arrêté de ce jour Chambéry, le 7 mars 1895 / le secrétaire général de la préfecture. »
Plan encre noire et rouge, rehauts bleus, rouge, brun sur calque. Dim : h = 53,5 ; la = 67
AD Savoie : 2o 2165

IVR84_20177301730NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Leroy

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges ; © Archives départementales de la Savoie
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



AD 73. Maison d'écoles. Dépendances : plans, élévations, coupes. 1895.

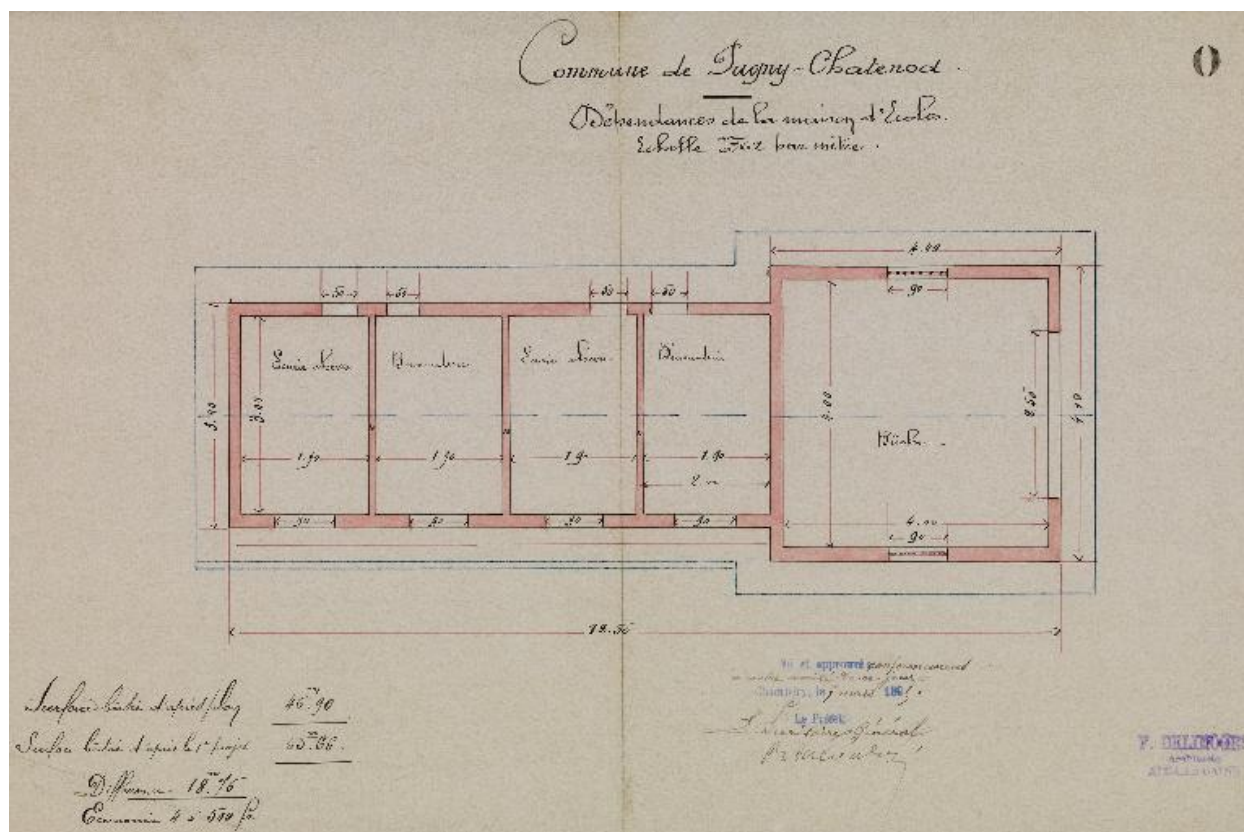
Référence du document reproduit :

- **AD Savoie, cote 2o 2165, commune de Pugny-Chatenod. Lettre I : COMMUNE DE PUGNY-CHATENOD / DEPENDANCES de la MAISON D'ÉCOLES / Elévation. 1895.**
AD Savoie, cote 2o 2165, commune de Pugny-Chatenod. Lettre I : « COMMUNE DE PUGNY-CHATENOD / DEPENDANCES de la MAISON D'ÉCOLES / Elévation / Face sur préau des filles / Face au couchant / échelle 0,02 par mètre / PRIVES Détails à 0,05 par mètre / Plan / Coupe / Face sur Route / F.DELIMOGE / architecte / Aix-les-Bains (tampon encre bleue) / Vu et approuvé conformément à notre arrêté de ce jour Chambéry, le 7 mars 1895 / le secrétaire général de la préfecture. » Plan encre noire rouge, bleue, rehauts rouge, bleu, brun sur calque. Dim : h = 48,7 ; la = 63
AD Savoie : 2o 2165

IVR84_20177301731NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Leroy

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges ; © Archives départementales de la Savoie
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



AD 72. Maison d'écoles. Dépendance : plan du rez-de-chaussée. 1895.

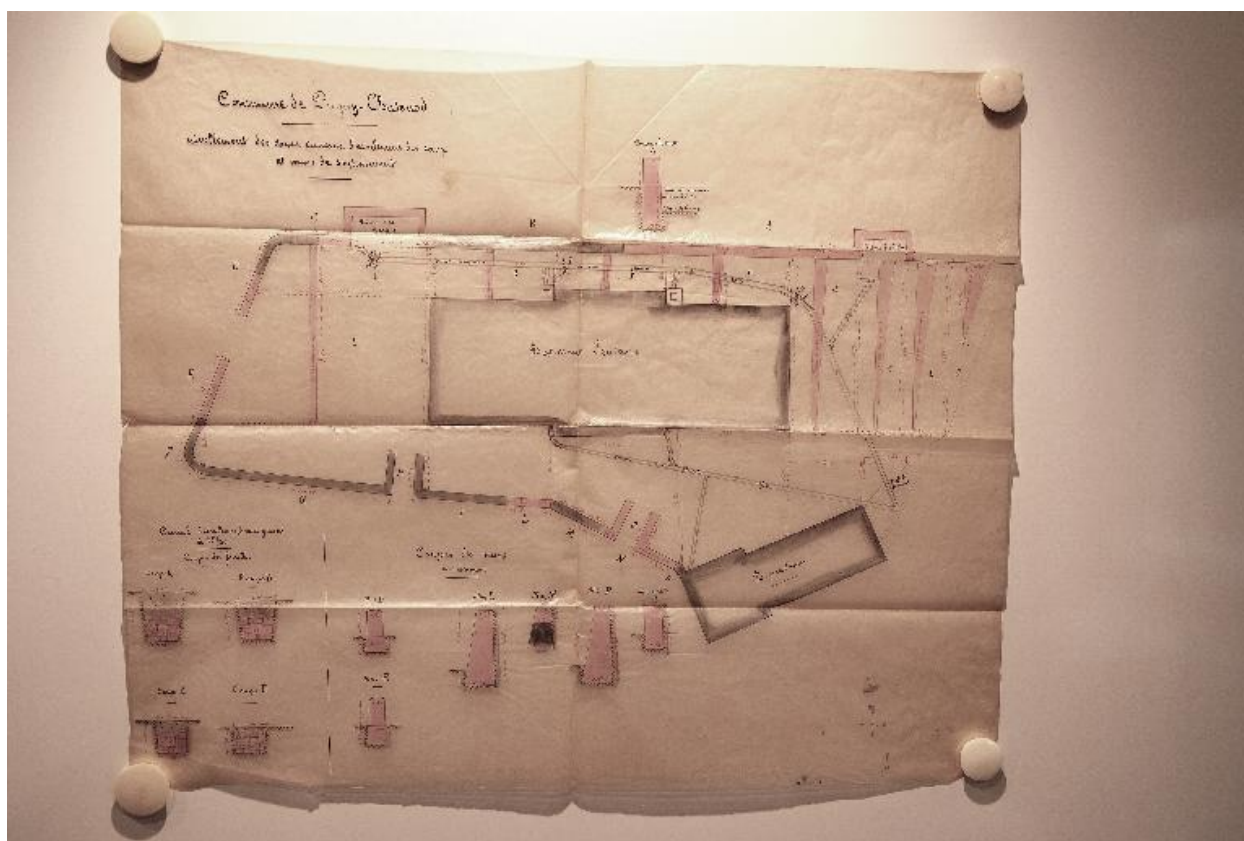
Référence du document reproduit :

- **AD Savoie, cote 2o 2165, commune de Pugny-Chatenod. Lettre O : Commune de Pugny-Châtenod / Dépendances de la maison d'écoles. 1895.**
AD Savoie, cote 2o 2165, commune de Pugny-Chatenod. Lettre O : « Commune de Pugny-Châtenod / Dépendances de la maison d'écoles / Echelle 0,02 par mètre / F.DELIMOGE / architecte / Aix-les-Bains (tampon encre bleue) / Vu et approuvé conformément à notre arrêté de ce jour Chambéry, le 7 mars 1895 / le secrétaire général de la préfecture. »
Plan encre noire, bleue, et rouge, rehauts rose sur calque. Dim : h = 25,6 ; la = 38,7
AD Savoie : 2o 2165

IVR84_20177301732NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Leroy

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges ; © Archives départementales de la Savoie
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



AC Pugny-Chatenod. Nivellement des cours, murs de soutènement. 1896.

Référence du document reproduit :

- **AC Pugny-Chatenod. "Commune de Pugny-Chatenod / nivellement des cours, canaux d'écoulement des eaux / et murs de soutènement". [1896]**

AC Pugny-Chatenod. "Commune de Pugny-Chatenod / nivellement des cours, canaux d'écoulement des eaux / et murs de soutènement". [1896], [Delimoges, architecte]

Plan encre noire et rouge sur papier dessin, rehauts rouges et noirs. Dimensions non prises.

AC Pugny-Chatenod

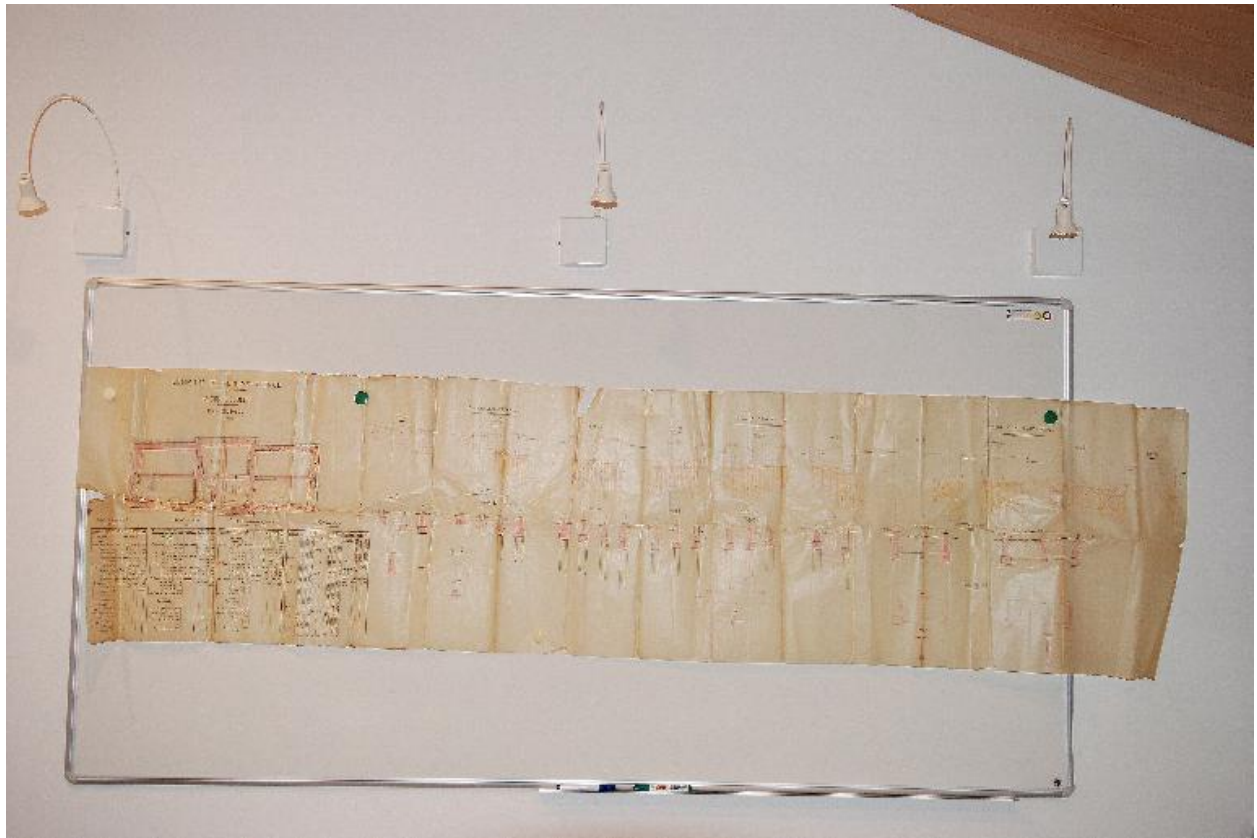
IVR84_20177300795NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Monnet

Date de prise de vue : 2014

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges ; © Archives communales de Pugny-Chatenod

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



AC Pugny-Chatenod. Plan sous-sol et pieux de fondation. 1896.

Référence du document reproduit :

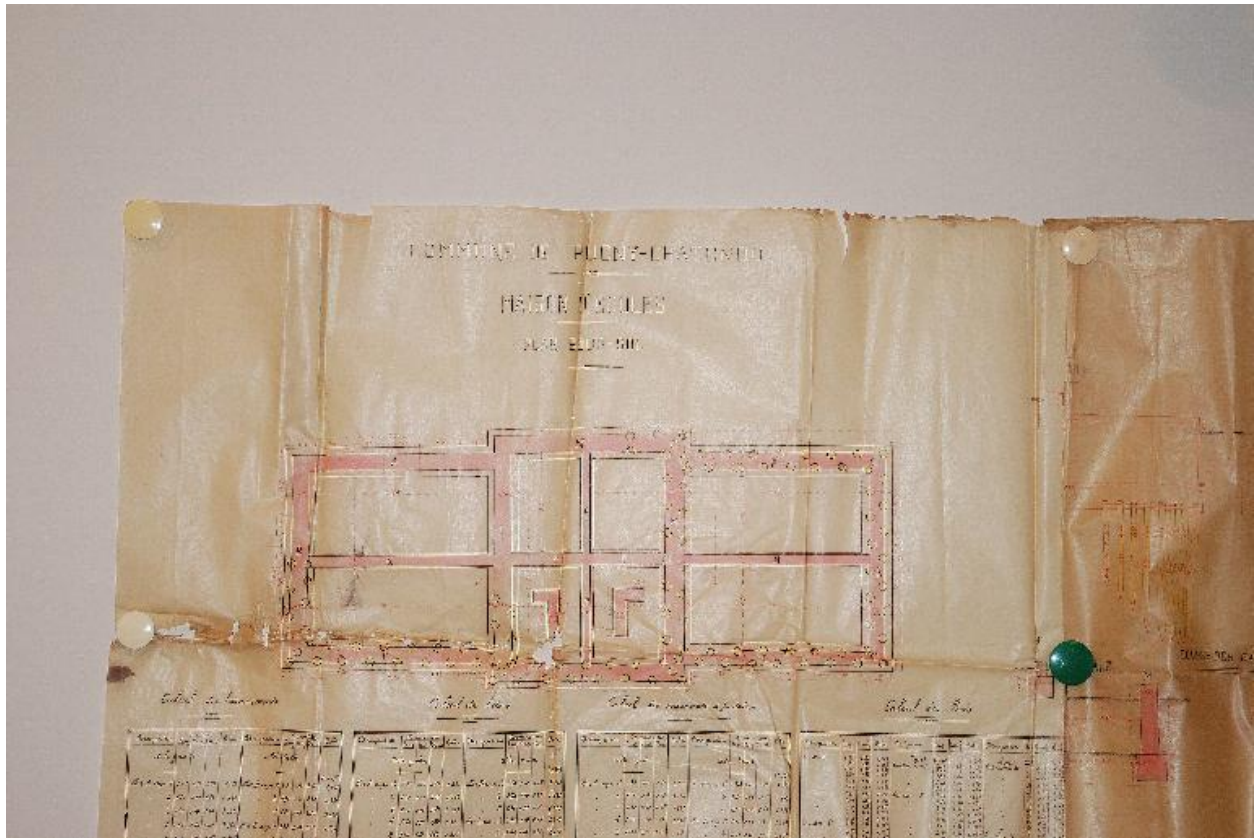
- **AC Pugny-Chatenod, cote AC 1M1. Plan d'ensemble : COMMUNE DE PUGNY-CHATENOD / MAISON D'ECOLES / PLAN SOUS-SOL. 1896**
AC Pugny-Chatenod, cote AC 1M1. COMMUNE DE PUGNY-CHATENOD / MAISON D'ECOLES / PLAN SOUS-SOL // PROFIL EN LONG AILE GAUCHE // PROFIL EN LONG AILE DROITE // PROFIL EN LONG PARTIE CENTRALE.
Plan sur calque, encre rouge, encre noire, rehauts peints gris, rouge, jaune, sa [F. Delimoges], sd [1896], sans échelle. Dimensions : H = 66 ; La = 271
AC Pugny-Chatenod : 1M1

IVR84_20177300797NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Monnet

Date de prise de vue : 2014

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges ; © Archives communales de Pugny-Chatenod
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



AC Pugny-Chatenod. Plan sous-sol et emprise des pieux de fondation. 1896.

Référence du document reproduit :

- **AC Pugny-Chatenod, cote AC 1M1. Plan partiel : COMMUNE DE PUGNY-CHATENOD / MAISON D'ECOLE / PLAN SOUS-SOL. 1896**
AC Pugny-Chatenod, cote AC 1M1. COMMUNE DE PUGNY-CHATENOD / MAISON D'ECOLE / PLAN SOUS-SOL // PROFIL EN LONG AILE GAUCHE // PROFIL EN LONG AILE DROITE // PROFIL EN LONG PARTIE CENTRALE.
Plan sur calque, encre rouge, encre noire, rehauts peints gris, rouge, jaune, sa [F. Delimoges], sd [1896], sans échelle. Dimensions : H = 66 ; La = 271
AC Pugny-Chatenod : 1M1

IVR84_20177300796NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Monnet

Date de prise de vue : 2014

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges ; © Archives communales de Pugny-Chatenod
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



[Vue d'ensemble de l'école de Pugny-Chatenod]. Photographie argentique bistre. Limite 19e siècle 20e siècle. (AP Marc Morand).

Référence du document reproduit :

- **[Vue d'ensemble de l'école de Pugny-Chatenod]. Photographie argentique bistre. Limite 19e siècle 20e siècle. (AP Marc Morand).**
[Vue d'ensemble de l'école de Pugny-Chatenod]. Photographie argentique bistre. Limite 19e siècle 20e siècle. (AP Marc Morand).
AP Marc Morand

IVR84_20177302037NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Monnet

Date de prise de vue : 2014

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Environs d'Aix-les-Bains. – PUGNY-CHATENOD (Savoie) Le Groupe Scolaire. – La Mairie 1019. Carte postale 1er quart 20e siècle (AP Podevin)

Référence du document reproduit :

- **Environs d'Aix-les-Bains. – PUGNY-CHATENOD (Savoie) Le Groupe Scolaire. – La Mairie 1019. Carte postale 1er quart 20e siècle (AP Podevin)**
Environs d'Aix-les-Bains. – PUGNY-CHATENOD (Savoie) Le Groupe Scolaire. – La Mairie 1019 – Coll. L. Grimal Chambéry / Louis Grimal (éditeur). 1 impr. photoméc. (carte postale) : N&B. 1er quart 20e siècle (AP Podevin).
AP Podevin

IVR84_20167303037NUCB

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

Date de prise de vue : 2014

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



PUGNY-CHATENOD-s/-AIX-les-BAINS – Les écoles. Carte postale, 1er quart 20e siècle (AP Podevin).

Référence du document reproduit :

- **PUGNY-CHATENOD-s/-AIX-les-BAINS – Les écoles. Carte postale, 1er quart 20e siècle (AP Podevin).**
PUGNY-CHATENOD-s/-AIX-les-BAINS – Les écoles / 1 impr. photoméc. (carte postale) : N&B. 1er quart 20e siècle (AP Podevin).
AP Podevin

IVR84_20167303147NUCB

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

Date de prise de vue : 2016

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble de l'ancienne mairie-école.

IVR84_20167303728NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

Date de prise de vue : 2016

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation